

LA « SOCIÉTÉ » CONTRE LA « CITÉ »

La construction des « tournantes » comme problème racial

Claire Cosquer

Résumé :

Cet article porte sur le traitement médiatique du viol collectif en France, et analyse sa circulation discursive. Nous cherchons à faire l'analyse de la contribution de la médiatisation de ce type de violence sexuelle à la racialisation des jeunes hommes qui en sont les auteurs, et par extension des jeunes hommes ayant un profil *ressemblant* à celui des auteurs. Nous faisons l'hypothèse d'une coproduction d'un discours racial et d'un discours de sexualité. Nous exploitons dans cette perspective trois corpus : un corpus d'articles et de dépêches provenant de l'Agence France Presse et des cinq principaux quotidiens nationaux (*Le Figaro, La Croix, Le Monde, Libération, L'Humanité*), réunissant 418 documents ; un corpus de commentaires de lecteurs postés sur les sites internet du *Monde* et du *Figaro*, réunissant 720 documents ; un corpus de journaux télévisés de France 2, réunissant 22 émissions. Les deux premiers corpus sont exploités par des techniques quantitatives d'analyse textuelle. Le troisième comporte de la retranscription de texte et de la retranscription d'image, analysable qualitativement. Nous identifions des instances limitées de la coproduction discursive recherchée, et observons des ressources discursives périphériques supportant le processus de racialisation (personnalisation, mise en correspondance, contextualisation), ainsi qu'un jeu de complémentarité entre le tabou écrit et oral de la race et son évidence visuelle.

Pour citer ce document :

Cosquer, Claire (2015). « La "société" contre la "cité" : la construction des "tournantes" comme problème racial », Notes & Documents, 2015-03, Paris, OSC, Sciences Po/CNRS.

Pour une version électronique de ce document de travail et des autres numéros des Notes & Documents de l'OSC, voir le site web de l'OSC : <http://www.sciencespo.fr/osc/fr/content/notes-documents-de-l-osc>

Abstract:

This paper provides empirical results on the media coverage of group rape in the France, and on its discursive circulation within readers' responses. The purpose of this paper is to appraise how the media coverage of this type of sexual violence contributes to the racialization of the young men accused of group rape, and, by extension, to the young men *resembling* the rapists. We posit that race and sexuality discourses are co-produced. We use three corpuses: a corpus of articles and news briefs from the Agence France Presse and the five main French daily newspapers (*Le Figaro, La Croix, Le Monde, Libération, L'Humanité*), containing 418 items; a corpus of readers' comments posted on *Le Monde* and *Le Figaro* websites, containing 720 items; a corpus of national news television programs, containing 22 France 2 newscasts. The first two corpuses lend themselves to quantitative content analysis. The third corpus includes text and image transcripts investigated qualitatively. We find limited instances of direct discursive co-production. We observe that racialization proceeds from peripheral discursive resources (personalizing, matching processes, contextualization), and from a relationship of complementarity between the taboo of race, when it comes to writing and speaking, and its visual obviousness.

Readers wishing to cite this document are asked to use the following form of words:

Cosquer, Claire (2015). « La "société" contre la "cité" : la construction des "tournantes" comme problème racial », Notes & Documents, 2015-03, Paris, OSC, Sciences Po/CNRS.

For an on-line version of this working paper and others in the series, please visit the OSC website at: <http://www.sciencespo.fr/osc/fr/content/notes-documents-de-l-osc>

Introduction

Le viol collectif connaît un premier épisode de médiatisation au cours des années 1976-1978. Plusieurs affaires occupent alors le devant de la scène, certaines devenant des feuilletons judiciaires et politiques, comme le viol de deux campeuses belges dans la calanque de Morgiou. Ce procès de Morgiou est le lieu d'une forte mobilisation féministe, marquée par la figure médiatique de Maître Gisèle Halimi, avocate de la partie civile et membre du collectif juridique « Choisir ». Dans son ensemble, l'épisode de médiatisation de 1976-1978 apparaît lié à la mise à l'agenda de la question du viol, après celle de l'avortement, par le mouvement féministe. Cette mobilisation spécifique débute avec les « dix heures de la Mutualité » du 26 juin 1976, renforcée par la parution de l'ouvrage de Susan Brownmiller, *Le viol*.

A partir de la fin de l'année 2000, un second épisode de médiatisation débute, sans être cette fois porté par un mouvement social. La période n'est pas tant celle d'une campagne féministe sur le viol – même si des organisations féministes sont parfois appelées à commenter les faits qu'on leur présente –, que celle d'une « spirale répressive » (Lochak, 1997) dans la politique de l'immigration, doublée de débats croissants sur l'intégration depuis le retour de la droite au gouvernement. Les viols collectifs sont alors fréquemment désignés comme « tournantes », terme dont on explique qu'il a cours en « banlieue ». Les « tournantes » sont un phénomène défini par Mucchielli (2005) comme suit : fait médiatique éphémère (essentiellement circonscrit entre 2001 et 2003), il est constitué par la mise en scène d'un certain type de violence sexuelle – le viol en réunion –, dans le contexte plus général de construction médiatique et politique du problème de l'insécurité et de la méfiance croissante envers les « jeunes de cité¹ ». Empruntant à l'approche constructiviste des problèmes sociaux (Becker, 1966 ; Blumer, 1970 ; Spector et Kitsuse, 2001), la présente étude analyse ce second épisode de médiatisation dans la presse écrite et télévisée, et les réactions de lecteurs en y voyant non pas la mise en agenda du viol collectif, mais celle de la banlieue, sous-tendue par sa qualification raciale. La dimension sexuelle du viol, loin de disparaître avec l'élosion de la « tournante » derrière la « banlieue », est au contraire un vecteur puissant de la qualification raciale de celle-ci.

¹ C'est-à-dire les jeunes hommes issus de l'immigration nord-africaine et habitant les banlieues défavorisées.

1. Données

Ces perspectives théoriques se concrétisent dans un travail d'enquête qui peut se comprendre, en partie, comme une *revisite* (Burawoy, 2003), dans la mesure où le point de départ empirique est très semblable à celui de Mucchielli ; toutefois, dans l'ambition de retracer sa circulation, les points de captation du « fonds discursif » à examiner sont multipliés. La présente étude s'appuie sur un matériau pluriel, constitué par deux corpus textuels, et un corpus mixte. Le double corpus textuel est constitué 1) d'un corpus d'articles et de dépêches provenant de l'Agence France Presse et des cinq principaux quotidiens nationaux (*Le Figaro*, *La Croix*, *Le Monde*, *Libération*, *L'Humanité*), réunissant 418 documents, et 2) d'un corpus de commentaires de lecteurs postés sur les sites internet du *Monde* et du *Figaro*, réunissant 720 documents.

Le corpus d'articles et dépêches est obtenu par recension des dépêches de l'Agence France Presse (AFP) et des articles des cinq principaux quotidiens nationaux (*Le Figaro*, *La Croix*, *Le Monde*, *Libération*, *L'Humanité*) dont le titre mentionne soit le terme « tournante » (au singulier ou au pluriel), soit l'expression « viol collectif » (au singulier ou au pluriel). Cette recension est opérée par le moteur Europresse² et traitée par R et son interface d'analyse textuelle R.TeMiS, permettant l'application de méthodes de statistique multidimensionnelle. La recension est effectuée les 9 et 10 septembre 2013. Le corpus est importé en ignorant la casse et la ponctuation, en supprimant les mots vides et les chiffres, et en ramenant les termes à leur racine (lemmatisation). Les documents (articles et dépêches) ne sont pas découpés en tronçons plus petits, la dispersion de la matrice documents-termes (*sparsity*, pourcentage de cellules vides) étant déjà élevée (98%). Choisir ou non de procéder à une lemmatisation renvoie à un débat récurrent dans le champ des études de statistique textuelle, d'autant que R.TeMiS ne permet pas de lemmatisation assistée. Notre ambition d'analyse ne vise toutefois pas la linguistique mais, dans une perspective sociologique, l'intrication de champs lexicaux. Au regard de cette ambition, l'intérêt de distinguer des formes graphiques individuelles (non-lemmatisées) est minime. De plus, un examen du dictionnaire des termes du corpus montre que le risque de regrouper des formes graphiques ne relevant pas du même champ lexical dans un même lemme est acceptable, du fait de la très forte orientation thématique du corpus. Par exemple, le lemme « tourn » (377 occurrences) regroupe très majoritairement les formes graphiques « tournante » (128 occurrences) et « tournantes » (223 occurrences), soit 93% des occurrences des formes

² www.bpe-europresse.com. Factiva, quoique plus compatible avec le traitement en analyse textuelle par R.TeMiS des données recueillies, ne donnant plus accès désormais aux articles du *Monde*

graphiques regroupées sous le lemme « tourn ». Les autres formes graphiques lemmatisées en « tourn » peuvent provenir soit de fautes de frappe dans le corpus d'origine (les 3 occurrences de « tournant » ou l'unique occurrence de « tournants »), soit d'un usage très spécifique d'autres flexions du verbe « tourner » (voir l'expression relevée par Hamel, 2003, « faire tourner les meufs »), soit enfin d'un usage que l'on pourra qualifier d'« ordinaire » d'autres flexions du verbe « tourner » (qui ne parasite donc finalement que très marginalement le groupe des lemmes « tourn »). Par précaution, l'examen du dictionnaire des termes est rendu systématique lors de l'analyse de termes significatifs, afin de parer à d'éventuelles négligences de biais induits par la lemmatisation. La matrice documents-termes (dtm) générée comprend donc 418 documents pour 6555 termes. Deux variables contextuelles sont appliquées aux documents : la source (6 modalités : *AFP*, *La Croix*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération* ou *L'Humanité*) et la date.

Le corpus de commentaires comprend 720 commentaires déposés sur deux sites de presse (*Le Monde* et *Le Figaro*), collectés le 22 octobre 2013 par deux scripts développés avec le Medialab. Du fait de la complexité de la réalisation des scripts, devant chacun être spécifique à un site de presse donné, le corpus est limité à deux sites de presse. Les articles encore accessibles, commentés, et dont les commentaires sont eux aussi encore accessibles, se répartissent sur une période plus resserrée et plus récente (de septembre 2012 à juin 2013) que le corpus d'articles. L'exécution de ces codes permet de retravailler le texte des commentaires – principalement, de corriger manuellement les fautes de frappe qui empêchent l'analyse – directement dans un tableur. Après une importation des tableurs contenant les commentaires, impliquant la lemmatisation et la suppression des mots vides³, la matrice documents-termes générées comprend 720 documents pour 3541 termes. Sa dispersion (*sparsity*) est de 99%. Plusieurs variables contextuelles sont automatiquement associées aux documents dès l'exécution du script : la source (deux modalités : *Le Monde* ou *Le Figaro*), l'identité du commentateur, le nom du commentateur, et la date de parution de l'article.

Le principe des analyses quantitatives conduites ici est de traiter les termes, transformés en lemmes, comme des unités statistiques, dont il s'agit de faire apparaître la structuration et les régularités. Ces deux corpus sont donc soumis à des analyses de correspondances ainsi qu'à des classifications ascendantes hiérarchiques. Ces méthodes, comptant parmi les plus fréquentes en statistique textuelle multidimensionnelle, sont souvent employées de façon concurrente. Nous tentons ici d'en faire un usage complémentaire : premièrement, parce que ces deux méthodes offrent deux calculs de distance différents,

³ De la même manière, le lemme « tourn » (38 occurrences) regroupe très majoritairement les formes graphiques « tournantes » (25 occurrences) et « tournante » (7 occurrences).

deuxièmement, parce qu'il est possible de les combiner en utilisant les dimensions de l'analyse des correspondances dans la classification ascendante hiérarchique.

Le corpus mixte – comprenant des retranscriptions textuelles et de la retranscription d'image – est constitué 3) par 22 émissions du « 20h » de France 2, diffusées entre le 24 mars 2001 et le 29 décembre 2012. Ces journaux télévisés sont présentés alternativement par Claude Sérillon, Carole Gaessler, Béatrice Schonberg, David Pujadas, Julian Bugier et Marie Drucker. Sur cette période, deux sujets traitent de faits commis en Inde (les 24 et 29 décembre 2012), deux autres de faits commis au Pakistan (le 5 juillet 2002 et le 18 mars 2005). Les 18 autres sujets traitent de faits commis en France. La retranscription intégrale du texte dit par les journalistes durant l'annonce éventuelle de celui-ci en une, son lancement plateau, et le reportage lui-même, est complétée par une retranscription de l'image. En d'autres termes, la retranscription est séquencée par plans, et chaque plan est décrit selon des techniques d'analyse filmique portant attention au contenu général du film, au mode de narration filmique délivrant ce contenu, à la mise en scène (image et son). Ces retranscriptions sont traitées par un codage conduit en trois étapes : un codage ouvert visant à saturer les catégories, un codage axial identifiant la racialisation comme phénomène central, un codage sélectif visant à organiser les catégories autour de la racialisation.

2. Analyse du corpus de dépêches et d'articles

Quant aux modalités de la source, le corpus se caractérise par la prépondérance de l'AFP et la relative transversalité de l'objet « tournantes » à l'identité des journaux étudiés⁴. Quant aux modalités de date, rappelons Mucchielli (2005) analysait les « tournantes » comme un phénomène médiatique circonscrit entre la fin de l'année 2000 et le cours de l'année 2003. Or, si l'objet « tournantes » émerge bien lors de la période identifiée par Mucchielli, la réactualisation du corpus étudié met en évidence une continuation de la médiatisation jusqu'en 2007. Elle met par ailleurs en lumière un second épisode de

⁴ En d'autres termes, ce premier examen ne détecte pas de tendance disproportionnée à traiter des « tournantes » dans un journal particulier (voir graphe 2 en annexe). Le bilan lexical montre que les documents provenant de l'AFP sont ceux comportant le pourcentage le plus faible (8,5%) de termes distincts, ce qui soutient l'hypothèse que le poids de l'AFP dans le corpus est dû à la mise à jour marginale de ses dépêches : l'AFP publie jusqu'à sept dépêches le 11-10-2012. En effet, l'AFP publie fréquemment plusieurs versions progressivement complétées d'une même dépêche initiale, entraînant donc un redoublement des mêmes termes, quand les quotidiens papier ne tirent, par définition, qu'une fois par jour. L'AFP écrase proportionnellement la répartition du corpus par source (64,8%, 271 documents). *Le Figaro* (10%, 42 documents), *Libération* (9,3%, 39 documents) et *Le Monde* (10%, 42 documents) produisent une proportion proche d'articles. *La Croix* occupe une place intermédiaire (4,3% du corpus en nombre de documents, soit 18 documents), alors que *L'Humanité* ne produit qu'une faible part des documents du corpus (1,4%, 6 documents). Ce classement interdit de considérer que le traitement du viol collectif et des « tournantes » est le monopole d'un courant politique : les différences de contribution entre un quotidien traditionnellement marqué à droite (*Le Figaro*) et un quotidien traditionnellement marqué à gauche (*Libération*) sont trop minimes pour affirmer que la construction du problème des « tournantes » est le fait d'un camp politique, par exemple d'un camp politique assumant explicitement la nécessité d'une plus grande répression de l'immigration illégale et de la délinquance. Au contraire, même si ce survol du corpus reste très superficiel, il indique qu'il convient d'aborder la question des « tournantes » dans sa diffusion, sa volatilité, sa transversalité à l'espace médiatique. Au sein de ce corpus, l'AFP joue un rôle d'inspirateur, et sa production lexicale est structurée de façon unique, relativement aux autres sources contribuant au corpus. Notons qu'une partie de la redondance de termes chez les quotidiens peut aussi être imputable à un phénomène de publication multiple, mais moins important que chez l'AFP : il arrive qu'une partie de l'article soit annoncée en une, puis reprise à un autre endroit du quotidien (voir par exemple les publications multiples chez *Le Monde* daté du 24-04-2001).

médiatisation en 2012-2013⁵. Enfin, une analyse de l'évolution temporelle de termes choisis (« tourn » et « viol ») permet de jauger la distribution du corpus relativement à la thématisation en « viol collectif » ou « viol en réunion » et « tournantes » attire l'attention sur la très forte prépondérance du terme « viol » relativement au terme « tournante » lors du dernier pic de médiatisation (voir graphe 1 en annexe). Nous verrons que ce différentiel est en partie expliqué par la forte médiatisation de viol collectifs non présentés comme des « tournantes », et ayant eu lieu en dehors de France (en Inde, et secondairement au Pakistan), au cours de l'année 2013. Il ressort de l'analyse de termes choisis que l'AFP est la source où l'on trouve proportionnellement la plus faible utilisation du terme « tournantes », avec le journal *L'Humanité* (0.39%)⁶.

Les agencements internes sont mis au jour par une analyse des correspondances du corpus complet, conduite en excluant les lemmes parasitant l'analyse, occasionnant du « bruit »⁷. Cette analyse est menée sur le tableau lexical entier : l'agrégation par année, si elle explique une plus forte part d'inertie, dégage une opposition entre les viols commis en Inde et les viols qualifiés de « tournantes » à Fontenay, mais en dit peu sur la structuration plus fine du corpus. Dans l'analyse sur tableau lexical entier, les métavariabiles ont toutes la qualité de variables illustratives (elles ne participent pas à la construction des axes, mais sont simplement projetées dans l'espace factoriel ; on se reportera en annexe pour consulter les parts d'inertie expliquée). La taille des points varie proportionnellement à l'effectif de chaque modalité. Les lemmes parasitant l'analyse, occasionnant du « bruit »⁸, sont exclus, ainsi que ceux absents de plus de 99% des documents. Cette analyse des correspondances

⁵ L'agrégation des documents par mois permet de croiser l'évolution temporelle avec le comportement de chaque quotidien. Il en ressort que si les séquences de médiatisation touchent tous les grands quotidiens (avec une réserve pour le cas de *L'Humanité*) : il est possible de conclure à un comportement grégaire du champ médiatique sur la question des « tournantes » et du viol collectif, suivant une importante influence de l'AFP, et donc à une transversalité du viol collectif dans l'espace médiatique. Les séquences ne sont toutefois pas totalement homogènes du point de vue de la répartition des sources : on observe que *Le Figaro* et *Le Monde* contribuent proportionnellement plus à la période 2000-2003 qu'à la période 2012-2013, alors que le pic 2012-2013 est plus marqué chez *La Croix* et *Libération*. La marge d'autonomie des quotidiens peut partiellement s'expliquer par la façon dont ils agencent leurs publications, par exemple lorsqu'ils publient simultanément plusieurs articles sur le même thème pour constituer un « dossier ». Ainsi, *Le Monde* publie une série d'articles le 26-04-2005, à l'instar de *Libération* le 13-10-2012. Ces nuances ne sont pas de nature à remettre en cause la transversalité de l'objet « tournantes » dans le champ médiatique, du point de vue croisé des sources et de la date.

⁶ Il apparaît de plus que ce sont les quotidiens les plus clivés politiquement (*Le Figaro*, marqué à droite, 0.65%, et *Libération*, marqué à gauche, 0.63%) qui ont proportionnellement le plus fort recours au terme, alors que les quotidiens perçus comme moins marqués ou plus marqués au centre (*La Croix*, 0.45%, *Le Monde*, 0.56%) en font un usage proportionnellement plus faible.

⁷ Sont ainsi exclus les lemmes associés à une signature d'origine dans les documents (« afp », « infos », « français » - ces lemmes étant associés à la mention « AFP Infos Françaises » - « af », « croix », « mond », « liber », « figaro », « human », « lm », « lf », « lc », « hu », « li »), ainsi que les lemmes associés à une mention récurrente dans les documents, par exemple « tous droits réservés » (lemmes « tous », « droit », « réserv ») ou « numéro de document » (lemmes « numéro » et « docu »), des mentions de date fréquemment présentes en en-tête des documents (« lund », « mard », « mercred », « jeud », « vendred », « samed », « dimanch », « janvi », « févri », « mar », « avril », « mai », « juin », « juillet », « août », « septembr », « octobr », « novembr », « décembr ») et autres lemmes associés à des précisions diverses (« tx », « gmt », « new »).

⁸ Sont ainsi exclus les lemmes associés à une signature d'origine dans les documents (« afp », « infos », « français » - ces lemmes étant associés à la mention « AFP Infos Françaises » - « af », « croix », « mond », « liber », « figaro », « human », « lm », « lf », « lc », « hu », « li »), ainsi que les lemmes associés à une mention récurrente dans les documents, par exemple « tous droits réservés » (lemmes « tous », « droit », « réserv ») ou « numéro de document » (lemmes « numéro » et « docu »), des mentions de date fréquemment présentes en en-tête des documents (« lund », « mard », « mercred », « jeud », « vendred », « samed », « dimanch », « janvi », « févri », « mar », « avril », « mai », « juin », « juillet », « août », « septembr », « octobr », « novembr », « décembr ») et autres lemmes associés à des précisions diverses (« tx », « gmt », « new »).

explique une inertie faible, et ne dégage pas de rupture dans les pourcentages d'inertie expliquée⁹. Toutefois, l'examen des dimensions 3 à 5 n'apporte pas d'information nouvelle : en conséquence, nous nous concentrons ici sur les deux premiers axes du plan factoriel.

Les contributions de chaque lemme correspondant, en pourcentage, à la part prise par chaque élément dans la construction d'un axe. Ainsi, les lemmes les plus contributifs du côté négatif de l'axe 1 sont « tourn » (0.5% – il s'agit du lemme de « tournante(s) », qui connaît un effectif total de 377 occurrences), « fill » (0.4%, « fille(s) », 455 occurrences), « cit » (0.3%, « cité(s) », 229 occurrences), « sam » (0.2%, « Samira », prénom de Samira Bellil, victime de viols collectifs et auteure de *Dans l'enfer des tournantes*, 78 occurrences), « nin » (0.2%, « Nina », prénom d'une des victimes, 141 occurrences). Les lemmes les plus contributifs du côté positif de l'axe 1 sont « inde » (4.2%, « Inde », 144 occurrences), et « delh » (4.1%, « Delhi », 152 occurrences), « étudi » (2.3%, « étudiant(e) », 123 occurrences). Les lemmes les plus contributifs du côté négatif de l'axe 2 sont « sam » (1.8%), « bellil » (1.1%, « Bellil », 44 occurrences), « tout » (0.7%, 299 occurrences), « enfer » (0.7%, 30 occurrences), « plus » (0.5%, 418 occurrences) et « amour » (0.4%, 27 occurrences). Les lemmes les plus contributifs du côté positif de l'axe 2 sont « examen » (2.0%, 220 occurrences), « sourc » (1.6%, « source(s) », 170 occurrences), « mineur » (1.4%, 423 occurrences), et « mis » (1.4%, 317 occurrences).

Ces deux axes peuvent alors être interprétés selon deux couples d'opposition. L'axe 1 oppose du côté négatif un vocabulaire situant des faits commis en France à, du côté positif, un vocabulaire situant des faits commis dans des pays étrangers, « orientaux » au sens de Saïd (1978), principalement l'Inde. L'axe 2 oppose, du côté négatif, un vocabulaire de description émotionnelle de la « tournante » à, du côté positif, un vocabulaire juridique d'apparence neutre. La projection des variables supplémentaires confirme l'intuition obtenue à l'analyse descriptive de la distribution du corpus : la date et la source ne sont que peu pertinentes pour l'analyse textuelle de ce corpus, en dehors de la particularité associée à l'année 2013 (au cours de laquelle est médiatisée une plus forte proportion de viols collectifs dans des pays étrangers).

⁹ Cette faiblesse de l'inertie n'est pas surprenante, considérant le choix que nous avons fait de faire porter l'analyse sur des tableaux clairsemés plutôt que d'agréger les lemmes par variable. Comme le font remarquer Lebart et Salem : « dans l'analyse d'un tableau clairsemé (...), les premiers axes factoriels n'épuisent qu'une faible part de l'information contenue dans le tableau de départ. Il s'agit là d'un résultat général pour ce type de codage. Il faut cependant se garder d'interpréter avec pessimisme les faibles taux d'inertie obtenus sur les premiers axes car l'inertie totale, dans ce cas, ne constitue pas la seule information de référence. Elle contient un "bruit" incompressible (au sens de la théorie du signal), imputable au caractère clairsemé du tableau. » (1994, p. 163). Lebart et Salem opposent ainsi les tableaux agrégés, qui fournissent une synthèse visuelle, et les tableaux clairsemés, qui sont un outil d'« épiluchage progressif » de l'information (1994, p. 164), dans lesquels la décroissance des pourcentages d'inertie par axe factoriel est souvent faible.

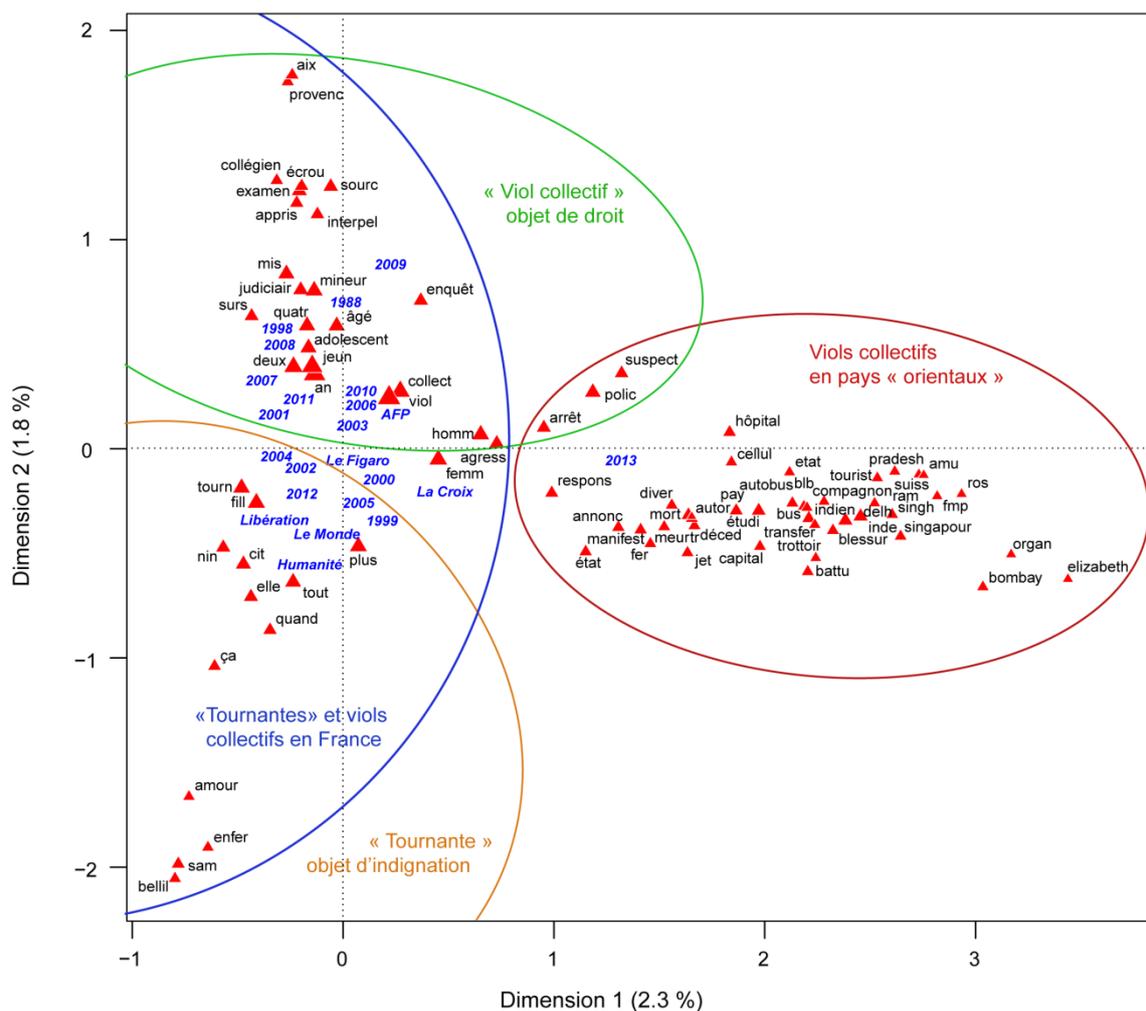


Figure 1 – Analyse des correspondances sur corpus complet.

L'analyse des correspondances sur corpus complet est confrontée à une classification ascendante hiérarchique en 10 classes sur le tableau lexical entier. La classe 1 représentée sur le dendrogramme suivant regroupe des documents fortement orientés sur le traitement des viols collectifs en République démocratique du Congo. Les lemmes les plus spécifiques identifiés par la classification sont « militair » (5.4% de prévalence dans la modalité, avec un effectif total de 10 occurrences dans le corpus), « armé » (5.4%, 14 occurrences), et « rdc » (3.6%, 2 occurrences). La classe 2 est fortement orientée sur le traitement de viols au Pakistan. Les lemmes les plus spécifiques sont « jury » (1.1%, 22 occurrences), « mastoi » (0.7%, nom d'une tribu, 10 occurrences), et « pakistan » (2.0%, 51 occurrences). La classe 3 est orientée sur le traitement de viols commis en Inde sur une touriste suisse. Les lemmes les plus spécifiques sont « suiss » (2.3%, 21 occurrences), « tourist » (2.3%, 25 occurrences), et « inde » (2.8%, 144 occurrences). La classe 4, dont la variance intra-classe est la plus élevée, est hétérogène et difficilement interprétable : elle concerne des faits

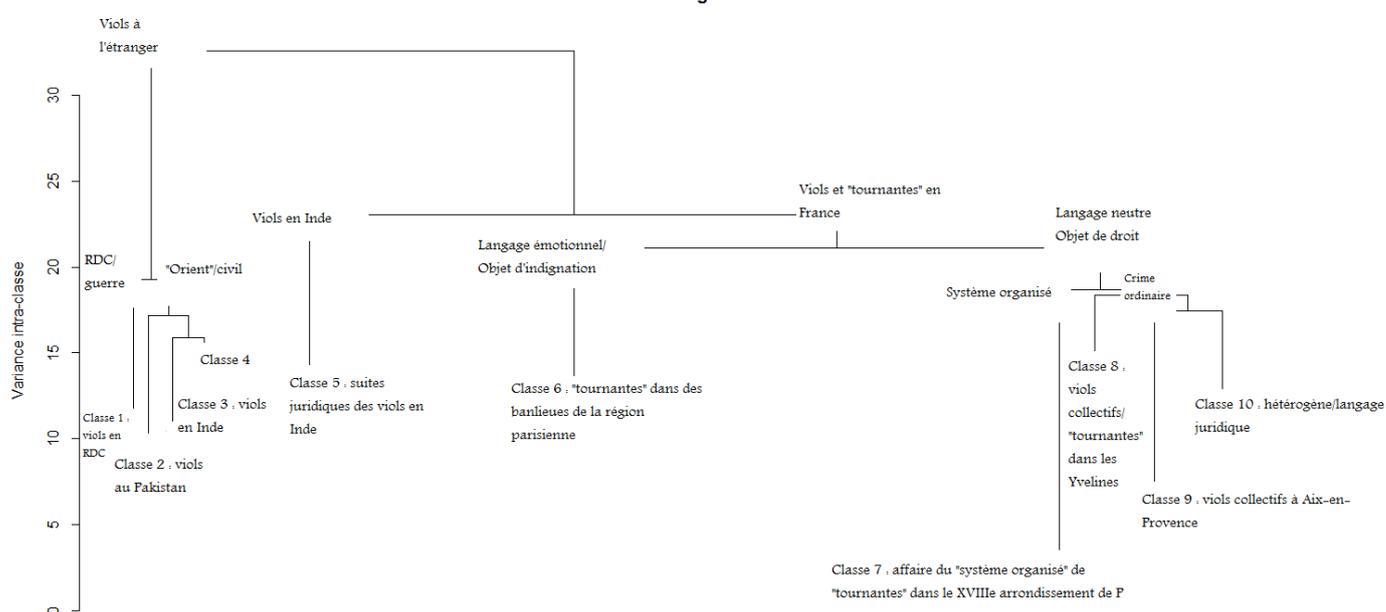
commis à Montpellier, au Japon, sans que l'on puisse identifier une orientation lexicale avec robustesse. La classe 5, assez hétérogène, regroupe des documents traitant des suites juridiques de viols commis en Inde, s'attardant notamment sur l'état désespéré et l'hospitalisation à Singapour d'une victime de viols. Les lemmes les plus spécifiques renvoient aux circonstances de ce viol : « autobus » (0.5%, 46 occurrences), « battu » (0.4%, 41 occurrences), « blessur » (0.4%, 47 occurrences). La branche 6 regroupe une proportion très importante de documents (48.1%), traitant de viols fréquemment thématiques comme « tournantes » et ayant eu lieu dans des banlieues de la région parisienne. Parmi les lemmes les plus spécifiques se trouvent « nin » (0.3%, 141 occurrences) et « acquitt » (0.3%, 124 occurrences). La classe 7 regroupe des documents traitant de la découverte de viols collectifs fréquemment qualifiés de « tournantes », et présentés comme relevant d'un système organisé, localisé dans le XVIII^e arrondissement de Paris. Les lemmes les plus spécifiques sont « organis » (2.2%, 57 occurrences), « polici » (2.2%, 123 occurrences), et « xvii » (1.1%, « XVIIIe », 16 occurrences). La classe 8 regroupe des documents traitant principalement de viols collectifs, parfois thématiques comme « tournantes », ayant eu lieu dans les Yvelines (Trappes, les Mureaux), dont le jugement a lieu à Versailles. Les lemmes les plus spécifiques sont « gar » (0.6%, « gare(s) », 31 occurrences), « mureau » (0.8%, 25 occurrences), « poissy » (0.5%, 14 occurrences), « train » (1.1%, 61 occurrences), et « trapp » (0.7%, 33 occurrences). La classe 9 regroupe des documents traitant de viols collectifs à Aix-en-Provence. Les lemmes les plus spécifiques y sont « abandon » (1.4%, 25 occurrences), « aix » (2.9%, 62 occurrences) et « examen » (2.6%). Enfin, la classe 10, relativement hétérogène, se distingue par un lexique très judiciaire. Les lemmes les plus spécifiques y sont « écrou » (0.7%, « écroué(s) », 87 occurrences), « examen » (1.6%, 220 occurrences), et « jeun » (2.6%, « jeune(s) », 1084 occurrences).

Ce dendrogramme traduit l'opposition principalement structurante entre les viols collectifs commis à l'étranger, principalement dans des pays dits « orientaux », et des viols collectifs parfois labellisés « tournantes » commis en France. Parmi les viols commis à l'étranger, la classification distingue entre ceux commis dans un contexte de guerre (République démocratique du Congo), et ceux commis dans un contexte de vie quotidienne (c'est ici qu'il s'agit des pays « orientaux », Inde et Pakistan). Parmi les viols collectifs parfois dits « tournantes » commis en France, l'opposition identifiée par l'analyse des correspondances est retrouvée – « tournantes » traitées comme objet d'indignation par un langage émotionnel les viols collectifs traités comme objet de droit par un langage d'apparence plus neutre. En outre, la classification distingue plus précisément des ensembles de documents traitant de viols commis dans la banlieue parisienne ou en province. Ce sont sur les distances locales que la classification apporte ainsi le meilleur gain d'information : comme le rappellent Lebart et Salem (1994, p. 120), les branches du

dendrogramme peuvent pivoter sur elles-mêmes. Les nœuds sont donc les plus facilement interprétables aux deux extrémités du dendrogramme¹⁰.

Cette première analyse montrant une forte opposition entre les faits ayant eu lieu à l'étranger et les faits ayant eu lieu en France, une seconde analyse est lancée sur le traitement des faits ayant eu lieu en France¹¹. La matrice documents-termes est alors réduite à 329 documents et 5567 termes, pour une dispersion de 98%¹². Les lemmes les plus contributifs du côté négatif de l'axe 1 sont « examen » (1.6%, 216 occurrences dans le sous-corpus), « sourc » (1.4%, 159 occurrences), « mineur » (1.3%, 381 occurrences), et « mis » (1.0%, 311 occurrences). Les lemmes les plus contributifs du côté positif de l'axe 1 sont « sam »

Dendrogramme des documents



(1.7%, 77 occurrences), « bellil » (1.0%, 44 occurrences), « tout » (0.7%, 258 occurrences), « enfer » (0.6%, 29 occurrences), « plus » (0.5%, 310 occurrences), et « cit » (0.5%, 218 occurrences). Les lemmes les plus contributifs du côté négatif de l'axe 2 sont « accus » (1.9%, 458 occurrences), « proces » (1.8%, 319 occurrences), « avocat » (1.6%, 294 occurrences), « acquitt » (1.4%, 116 occurrences), et « cour » (1.3%, 313 occurrences). Les

¹⁰ « Dans la pratique, on abordera l'étude de la classification ainsi réalisée en considérant par priorité les associations qui se réalisent aux deux extrémités du dendrogramme : a) les classes du niveau inférieur de la hiérarchie constituées par des agrégations de formes correspondant à un indice très bas (i.e. les classes agrégées dès le début de la classification) ; b) les classes supérieures, souvent constituées de nombreuses formes, que l'on étudiera comme des entités. On retrouve en général au niveau des classes supérieures les principales oppositions observables dans les premiers plans factoriels. » (Lebart et Salem, 1994, p. 123).

¹¹ Les documents contenant les lemmes suivants : « rdc », « suisse », « américain », « delh », « inde », « indien », « hindou », « hindou », « hindustan », « pakistan », « somal », « japon », « bosn », « kosovo », « punjab », sont exclus du sous-corpus. On s'assure systématiquement, par une recherche dans la totalité du corpus, que les termes associés à ces lemmes ne sont pas présents dans des documents traitant de faits ayant eu lieu en France.

¹² De la même manière que précédemment, la représentation des dimensions 3 et 4 n'apporte pas d'information complémentaire, nous nous concentrons donc ici sur les deux premiers axes factoriels.

lemmes les plus contributifs du côté positif de l'axe 2 sont « collégien » (0.9%, 62 occurrences), « organis » (0.8%, 44 occurrences), « sam » (0.8%, 77 occurrences), « suspect » (0.7%, 52 occurrences), et « polic » (0.6%, 107 occurrences).

Ces deux axes peuvent être interprétés selon deux couples d'opposition. L'axe 1 voit s'opposer, un vocabulaire de la description d'apparence neutre, technique, de son côté négatif, à un registre de la mise en récit recourant à la personnalisation (importance de la figure de Samira Bellil), à la dramatisation (« amour »), et à une forte contextualisation dans le *topos* « banlieusard » (« banlieue », « cité »), de son côté positif. L'axe 2 voit s'opposer, de son côté négatif, un registre judiciaire, articulé autour du thème du procès, à un registre de l'enquête et de l'intervention policière, de son côté positif. L'axe 2 permettant essentiellement de distinguer la description d'apparence neutre et technique en ces deux sous-ensembles, trois ensembles lexicaux sont identifiés dans l'espace factoriel.

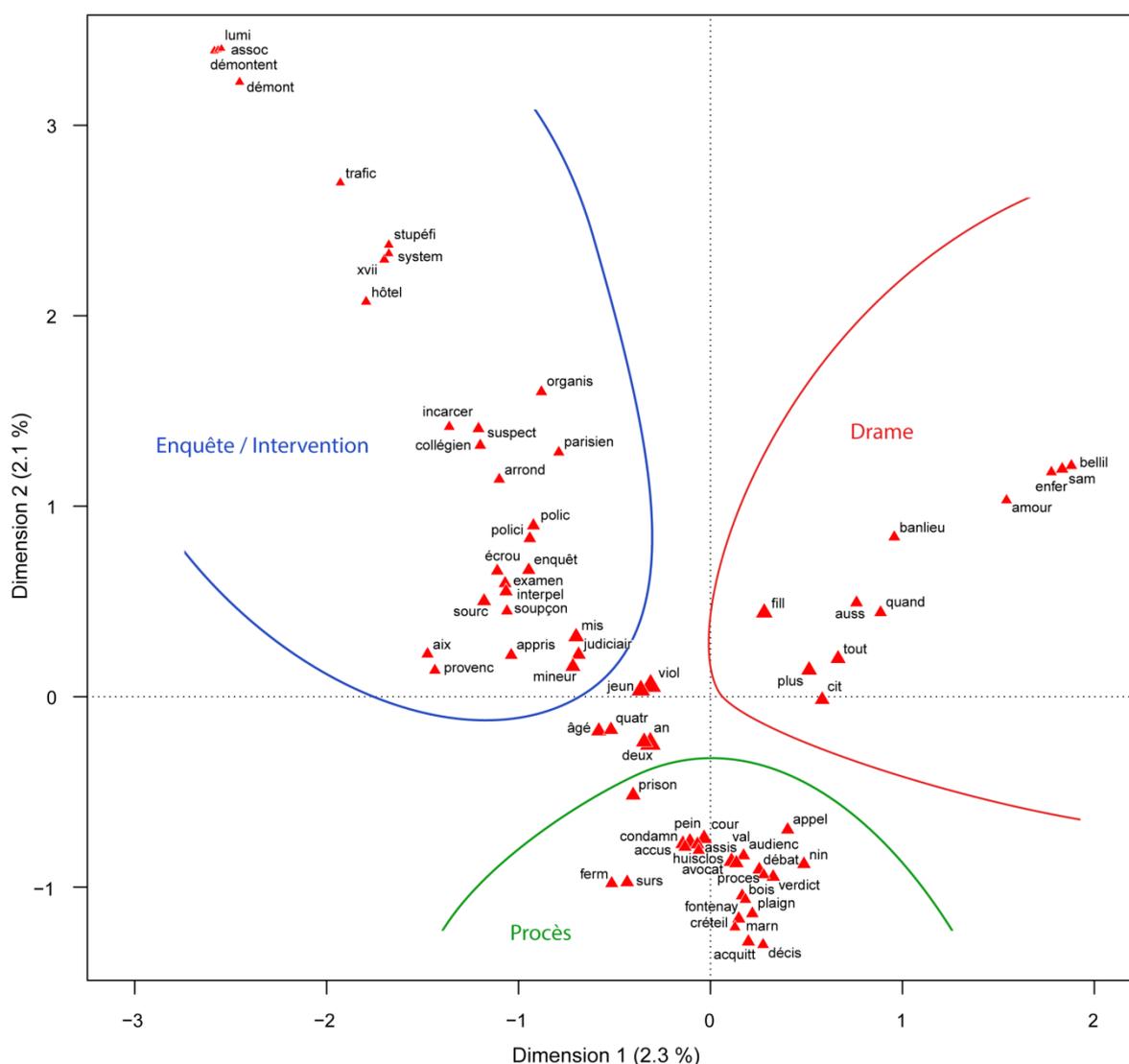
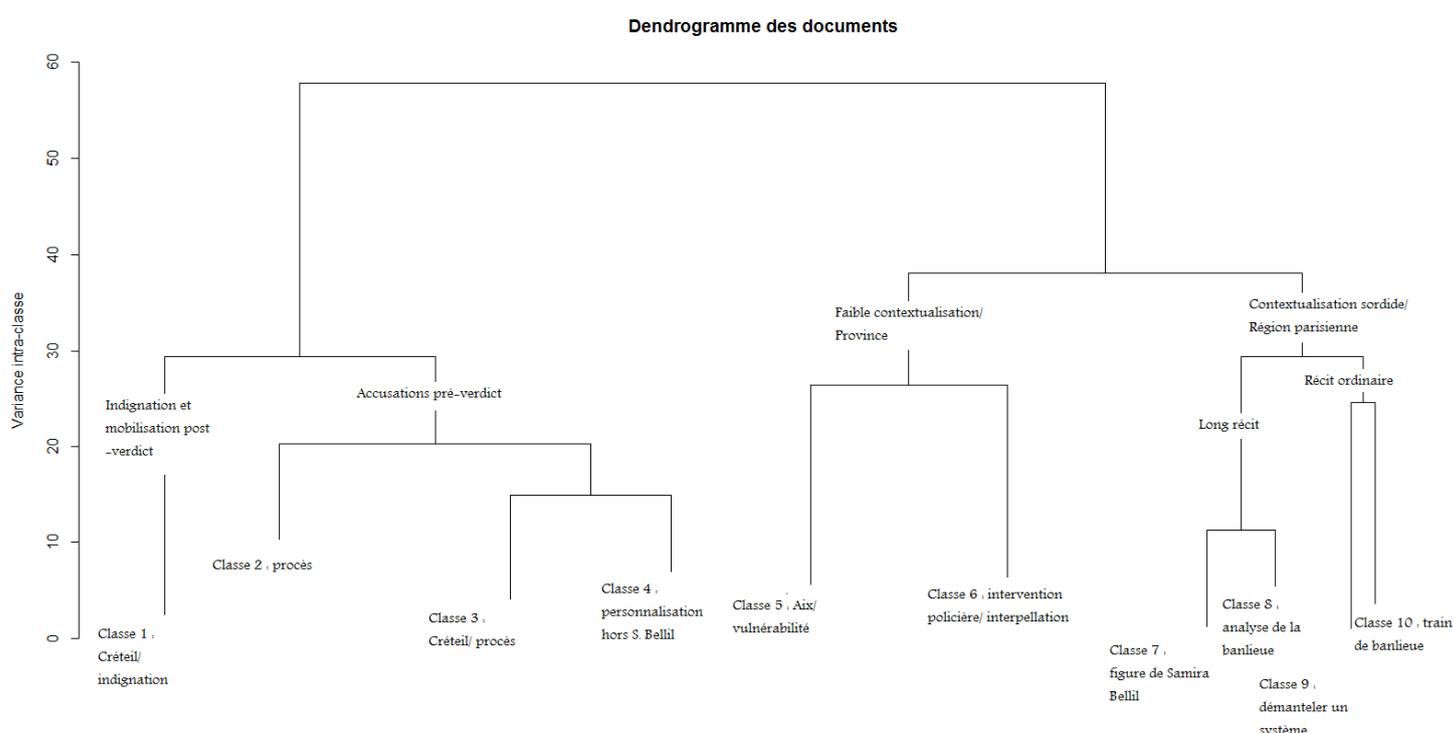


FIGURE 2 – ANALYSE DES CORRESPONDANCES SUR LE SOUS-CORPUS « FRANCE »

Cette analyse des correspondances est confrontée à une classification ascendante hiérarchique en utilisant les 5 premières dimensions de l'analyse des correspondances du corpus restreint¹³. La classe 1 regroupe des documents traitant du verdict du procès de Créteil sur les « tournantes » de Fontenay-sous-Bois, lequel avait alors été jugé par trop clément par la plupart des organisations féministes. Les lemmes les plus spécifiques sont « acquitt » (1.3% de prévalence, pour 116 occurrences dans le sous-corpus), « appel » (1.2%, 117 occurrences), « décis » (0.7%, 49 occurrences), et « féminin » (0.7%, « féministe(s) » et « féminisme(s) », 34 occurrences). On retrouve parmi les lemmes spécifiques un registre de la dénonciation de la banalisation du viol (« banalis », 0.5%, 35 occurrences), une référence à une organisation féministe (« osez », pour « osez le féminisme », 0.2%, 10 occurrences), et au ministère du droit des femmes (« ministr », 0.4%, 27 occurrences, « belkacem » et « vallaud », 0.2%, 8 occurrences). La classe 2 regroupe des documents traitant de divers procès, notamment d'un procès pour « tournantes » tenu à Lille. Les lemmes les plus spécifiques sont « an » (4.2%, 1188 occurrences), « condemn » (1.1%, 229 occurrences), « prison » (1.4%, 235 occurrences). La classe 3 regroupe des documents traitant, comme ceux de la classe 1, du procès de Créteil, mais ne faisant pas référence à la mobilisation et à l'indignation des organisations féministes. Les lemmes les plus spécifiques sont « accus » (2.7%, 458 occurrences), « audienc » (0.8%, 101 occurrences), « avocat » (1.7%, 294), « cour » (1.5%, 313 occurrences). La classe 4 regroupe des documents marqués par une forte personnalisation (sans la présence de la figure de Samira Bellil), et donnant des détails sur les violences sexuelles imposées aux victimes. Les lemmes les plus spécifiques sont « nin » (0.6%, 131 occurrences), « leïl » (0.1%, 18 occurrences), « soni » (0.1%, 18 occurrences), « tatian » (0.1%, 21 occurrences), « sandr » (0.1%, 16 occurrences), c'est-à-dire exclusivement des prénoms de victimes. La classe 5 regroupe des documents traitant principalement des accusations de viol collectif commis sur une femme qualifiée de « vulnérable », car sortant d'un « hôpital psychiatrique ». Les lemmes les plus spécifiques sont « abandon » (1.1%, 23 occurrences), « aix » (2.8%, 62 occurrences), « provenc » (2.0%, 47 occurrences), « psychiatr » (1.2%, 50 occurrences) et « vulner » (0.9%, 27 occurrences). La classe 6 regroupe des documents plutôt hétérogènes, dont plusieurs documents particulièrement spécifiques à la classe traitant des accusations de viol collectif à l'encontre de collégiens lyonnais. Les lemmes les plus spécifiques de la classe 6 sont « écrou » (pour « écroué/er », 0.7%, 87 occurrences), « examen » (1.5%, 216 occurrences), « mis » (1.6%, 311 occurrences) et « parquet » (0.5%, 97 occurrences). La classe 7 regroupe des documents fortement orientés vers la figure de Samira Bellil – traitant des viols dont elle fut victime, de la publication de son ouvrage, de sa mort et des hommages

¹³ Nous constatons cette fois l'inintérêt relatif d'une comparaison avec une classification calculant des distances sur un espace distinct (plus de 58% des documents étant regroupés dans la même classe).

qui s'en sont suivis. Les lemmes les plus spécifiques sont « bellil » (0.9%, 44 occurrences), « enfer » (0.5%, 29 occurrences), « sam » (1.5%, 77 occurrences), « mec » (0.3%, 20 occurrences), et « amour » (0.4%, 27 occurrences). La classe 8 regroupe des documents relativement longs, ambitionnant de proposer une analyse, et donnant parfois la parole à des intervenants présentés comme « experts » (entre autres, Laurent Mucchielli). Les lemmes les plus spécifiques de la classe 8 sont « souvent » (0.5%), « mucchiel » (0.2%, 14 occurrences), « laurent » (0.2%, 13 occurrences), « film » (0.2%, 24 occurrences), « sociolog » (0.2%, 12 occurrences), « phénomen » (0.3%, 36 occurrences), « banlieu » (0.3%, 52 occurrences), « viril » (0.1%, 11 occurrences), « étud » (0.2%, 15 occurrences) et « sexuel » (0.6%, 144 occurrences). La classe 9 regroupe des documents traitant de



l'intervention policière sur un « système organisé » de « tournantes » localisé dans le XVIII^e arrondissement de Paris. Les lemmes les plus spécifiques sont « organis » (2.3%, 44 occurrences), « system » (1.3%, 15 occurrences), « polici » (2.1%, 87 occurrences) et « suspect » (1.7%, 52 occurrences). La classe 10 regroupe des documents traitant principalement d'une accusation de viol collectif, dont font l'objet « neuf jeunes hommes ». Le viol se serait déroulé dans un « train de banlieue », entre les gares de Poissy et des Mureaux. Les lemmes les plus spécifiques sont des éléments de contextualisation socio-urbaine : « gar » (1.5%, 29 occurrences), « mureau » (1.8%, 25 occurrences), « poissy » (1.1%, 14 occurrences), « train » (2.6%, 57 occurrences) et « yvelin » (1.6%, 61 occurrences).

Cette classification permet de distinguer quatre sous-ensembles significatifs. Le premier sous-ensemble, de réactions postérieures à l'annonce du verdict, est formé par la classe 1, cas unique de médiatisation d'une forte mobilisation féministe traduisant l'incompréhension et l'indignation face à un verdict trop clément accusé de « banaliser » le viol. Le second sous-ensemble, formé par les classes 2, 3 et 4, rassemble des documents relatant des faits, souvent dans un langage d'apparence neutre et technique, avant le dénouement de la procédure pénale. Un troisième sous-ensemble regroupe des documents dans lesquels le contexte socio-urbain est relativement peu mis en avant, souvent lorsque les viols ont lieu en dehors de la région parisienne. Au sein de la classe 5, le ressort de l'indignation est ainsi la caractéristique de la victime (patiente d'un hôpital psychiatrique, ce qui la fait qualifier de vulnérable et rend le crime sexuel d'autant plus inacceptable) plutôt que les caractéristiques sociales des accusés. Le dernier sous-ensemble, formé par les classes 7 à 10, est à l'inverse formé de documents marqués par une forte contextualisation du viol collectif, le plus souvent en région parisienne. Cette contextualisation fonctionne soit par l'investissement d'un long récit, qui prend la forme d'un témoignage personnel dramatique (classe 7) ou d'une analyse experte (classe 8), soit d'un récit « ordinaire » renforcé par l'insistance sur des caractéristiques intensifiant l'indignation (le fait que le viol s'inscrive dans un « système » organisé, classe 9, ou qu'il soit commis dans un « train de banlieue », donc au vu et au su de tous, classe 10).

3. Analyse du corpus de commentaires

Le corpus de commentaires est moins dispersé que le corpus de dépêches et d'articles : il se répartit en deux sources, et s'étale sur une période d'environ 9 mois¹⁴. Sur ce corpus trié, une première analyse des correspondances est menée en agrégeant les documents par date (8 modalités)¹⁵. Les lemmes les plus contributifs du côté négatif de l'axe 1 sont « éduc » (3.3%, avec un effectif total de 19 occurrences dans le corpus), « sexuel » (2.8%, 15 occurrences), « garçon » (2.3%, 14 occurrences), « fill » (1.9%, 64 occurrences). On remarque également la forte contribution de « violenc » (1.8%, 16 occurrences), « excus » (1.7%, 11 occurrences), « jeun » (1.6%, 89 occurrences), « parent » (1.5%, 16 occurrences), « calvair » (1.3%, 9 occurrences) et « cit » (1.0% 29 occurrences). Dans une moindre mesure, le lemme « banlieue » (18 occurrences) est contributif à hauteur de 0.8%. La modalité la plus active est « date_artic 20120918 » (70.4%). Les lemmes les plus contributifs

¹⁴ Ce corpus est débarrassé des termes dont les analyses d'exploration ont montré qu'ils causaient du « bruit » : « etais », « gg », « gum », « fr », « http », « www ».

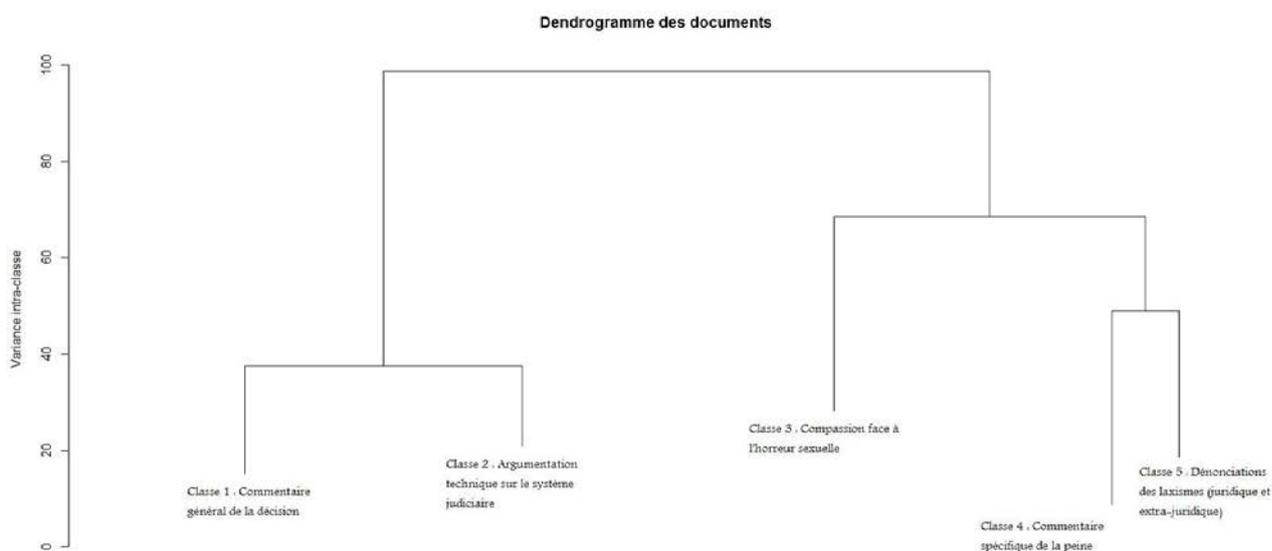
¹⁵ Quoique les dimensions 3, 4 et 5 expliquent une part d'inertie proche de la dimension 2, elles ne sont pas retenues dans l'interprétation et la représentation graphique, dans la mesure où il se révèle qu'elles n'ajoutent pas réellement d'information. Voir annexe.

du côté négatif de l'axe 1 sont « jur » (1.9%, 101 occurrences), « appel » (1.9%, 62 occurrences), « justic » (1.6%, 214 occurrences), « cour » (1.5%, 75 occurrences), « accus » (1.4%, 69 occurrences), « assis » (1.4%, 61 occurrences), « jug » (1.3%, 130 occurrences), « jury » (0.9%, 42 occurrences), « populaire » (0.9%, 37 occurrences), « verdict » (0.7%, 43 occurrences), « décis » (0.7%, 31 occurrences). Les modalités les plus actives sont « date_artic 20121011 » (11.1%) et « date_artic 20121012 » (10.1%). Les lemmes les plus contributifs du côté négatif de l'axe 2 sont « retrouv » (8.8%, 9 occurrences), « vont » (7.2%, 29 occurrences), « présum » (2.7%, 15 occurrences), « auteur » (1.9%, 8 occurrences) et « criminel » (1.9%, 24 occurrences). La modalité la plus contributive est « date_artic 20130626 » (67.5%). Les lemmes les plus contributifs du côté positif de l'axe 2 sont « appel » (1.0%), « parquet » (0.9%, 14 occurrences), « niveau » (0.9%, 11 occurrences), « violenc » (0.8%, 16 occurrences), « sexuel » (0.8%, 15 occurrences). Le lemme « banlieu » est contributif à hauteur de 0.5%, et « polit » (lemme de « politique(s) », 28 occurrences) contributif à hauteur de 0.3%. La modalité la plus active est date_artic 20121012 (12.8%).

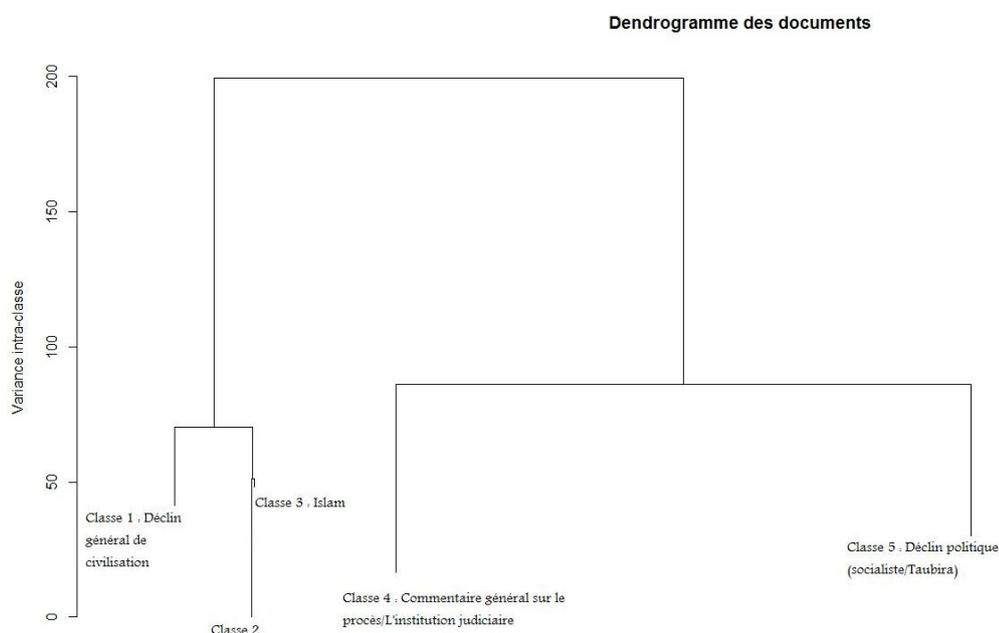
L'axe 1 articule une opposition principale entre deux pôles. Du côté négatif, un ensemble discursif se centrant sur le registre de la violence sexuelle, thématisée comme violence urbaine, est identifié. Du côté positif, un deuxième ensemble se dégage, appréhendant le viol collectif comme objet juridique. L'axe 2 articule une opposition moins nette ; son pôle négatif tend vers une logique de description ou de commentaire, quand son pôle positif tend plus vers une logique d'analyse.

positif de l'axe 1 sont « jur » (10.9%, 101 occurrences), « cour » (10.5%, 75 occurrences), « assis » (9.5%, 61 occurrences), « magistrat » (4.1%, 30 occurrences), « tir » (3.8%, 22 occurrences), « compos » (3.5%, lemme de « composé/e/er », 11 occurrences), « professionnel » (3.2%, 25 occurrences), « populaire » (2.7%, 37 occurrences), « jury » (2.5%, 42 occurrences), « appel » (2.4%, 62 occurrences), et « citoyen » (2.1%, 27 occurrences). Deux lemmes sont particulièrement contributifs du côté négatif de l'axe 2 : « parent » (17.4%, 16 occurrences) et « éduc » (12.8%, 19 occurrences). « Charg » (8 occurrences) est contributif à hauteur de 2.0%, « enfant » (19 occurrences) à hauteur de 1.2%. Les lemmes les plus contributifs du côté positif de l'axe 2 sont « accord » (3.9%, 12 occurrences), « justic » (2.8%, 214 occurrences), « pein » (2.1%, 79 occurrences), « reconnu » (1.8%, 10 occurrences), et « coupabl » (1.4%, 59 occurrences). Par là, l'opposition principale entre un registre de l'indignation morale (côté négatif de l'axe 1) et un registre plus froid appréhendant les viols collectifs comme objet d'une discussion juridique (côté positif de l'axe 1) est confirmée. A ces deux pôles s'ajoute la distinction entre un registre tenant plus de la description ou du commentaire (côté positif de l'axe 2) et un registre plus analytique (côté négatif de l'axe 1). Deux ensembles discursifs principaux sont projetés sur l'espace factoriel :

lemmes les plus spécifiques sont « appel » (1.0%, 62 occurrences), « assis » (1.1%, 61 occurrences), « cour » (1.3%, 75 occurrences), « jur » (1.7%, 101 occurrences), « populaire » (0.7%, 37 occurrences) et « jury » (0.7%, 42 occurrences). La classe 3 regroupe des commentaires se situant dans le registre de l'indignation et de la compassion face à un crime sexuel. Les lemmes les plus spécifiques sont « sexuel » (0.2%, 15 occurrences), « fill » (0.6%, 64 occurrences), « jeun » (0.8%, 89 occurrences), « garçon » (0.2%, 14 occurrences), et « pauvr » (0.3%, 28 occurrences). La classe 4 regroupe des commentaires ciblant plus spécifiquement la question de la peine. Les lemmes les plus spécifiques sont « an » (3.3%, 91 occurrences), « cher » (1.4%, 13 occurrences), « sévèr » (1.4%, 15 occurrences), « pai » (1.2%, 12 occurrences), « appliqu » (0.8%, 10 occurrences). La classe 5 regroupe des commentaires dénonçant de façon protéiforme du laxisme – dans et en dehors du traitement judiciaire des viols collectifs. Les lemmes les plus spécifiques sont « vont » (2.1%, 29 occurrences), « retrouv » (1.3%, 9 occurrences), « adn » (0.8%, 3 occurrences), et « éduc » (1.0%, 19 occurrences).



La seconde classification ascendante hiérarchique porte sur le tableau lexical entier. La classe 1 regroupe des commentaires déplorant un déclin civilisationnel général. Les lemmes les plus spécifiques sont : « drogue » (1.1%, 5 occurrences), « shoot » (0.9%, 4 occurrences), « sall » (0.9%, 6 occurrences). La classe 2, regroupant un seul commentaire, n'est pas interprétable. La classe 3 regroupe seulement 5 commentaires (0.7% du corpus), qui relient l'objet « tournantes » à la question de l'islam. Les lemmes les plus spécifiques sont « chari » (lemme de « charia », 2 occurrences, 5.9%), « chocolat » (5.9%, 2 occurrences), « croiss » (5.9%, 2 occurrences), et « pain » (5.9%, 2 occurrences). La classe 4 regroupe des commentaires ciblant le procès en lui-même, ou la justice de façon un peu plus large. Les lemmes les plus spécifiques sont « preuv » (0.36%, 47 occurrences), « acte » (0.2%, 19 occurrences), « victim » (0.5%, 121 occurrences) et « accus » (0.5%, 69 occurrences). La classe 5 regroupe des commentaires plus alarmés, faisant de la question des « tournantes » un problème politique, imputant parfois le thème du déclin national au « socialisme » ou à la personne de Christiane Taubira, Gardes des Sceaux au moment où les commentaires sont postés, et personnellement associée à l'ouverture du mariage aux « couples de personnes de même sexe », dont elle défend le projet de loi. Les lemmes les plus spécifiques sont « lois » (0.3%, 19 occurrences), « léger » (0.2%, 10 occurrences), « tourn » (0.4%, 38 occurrences), « taub » (0.4%, 41 occurrences).



4. Analyse du corpus télévisé

Le 16 septembre 2003, David Pujadas lance un sujet sur un procès à Evry par une opposition entre, d'une part, ses téléspectateurs qu'il ménage et avertit du caractère « pénible et révoltant » du sujet à venir, et, d'autre part, l'amoralité des suspects ; un diagnostic identique est réitéré par les journalistes de terrain auteurs du reportage, quelques minutes plus tard. Dans le même registre, le 16 septembre 2002, le titre « tournantes : violeurs sans remords » est affiché au début de l'émission, lors de l'annonce des titres principaux, repris par David Pujadas simultanément, puis ultérieurement, lors du lancement du sujet. A l'occasion, l'absence de remords est explicitement érigée comme caractéristique définitionnelle, dénominateur commun des « tournantes ».

« Une nouvelle affaire de viols collectifs jugée à Evry depuis ce matin. Une affaire pénible et révoltante, comme souvent les onze garçons accusés n'ont pas conscience de leur crime. » (16 septembre 2003)

« Si la plupart des agresseurs ont reconnu les faits, peu d'entre eux expriment des remords vis-à-vis des victimes. » (16 septembre 2003)

« Le procès d'un viol collectif et répété à Pontoise. Face à face dans le box, la jeune fille traumatisée et menacée, elle avait quinze ans au moment des faits et ses vingt agresseurs présumés. Comme souvent, ils ne semblent pas avoir conscience de leurs crimes. » (16 septembre 2002)

« Retour en France, l'actualité judiciaire. Elle est marquée par l'ouverture à Pontoise d'un procès de viol collectif d'une ampleur inégalée. Menacée, terrorisée, une jeune fille de quinze ans était devenue le jouet sexuel d'une vingtaine d'adolescents. Et ce qui est troublant, une fois de plus, c'est que la plupart d'entre eux n'ont pas le sentiment d'avoir commis un crime. » (16 septembre 2002)

« Point commun à beaucoup de ces affaires : la facilité du passage à l'acte et l'absence de remords... » (23 mai 2002)

Les « tournantes » sont là l'objet d'une narration morale : les journalistes feignent l'étonnement face à une forme radicale d'amoralité. Cette dernière est présentée comme intrinsèquement banlieusarde, engageant alors un mécanisme d'extension, dans la mesure où les suspects et coupables ne sont pas présentés comme des êtres asociaux incapables de comprendre les principes moraux interdisant le viol, mais, au contraire, comme des êtres excessivement sociaux, symboles de la socialisation banlieusarde et pris dans un déterminisme strict. En ce sens, la narration morale des « tournantes » plante un décor en structurant une opposition : le 3 octobre 2002, Pujadas déduit explicitement des tournantes une opposition entre « société » et « cité ».

Retour maintenant à Argenteuil, près d'une semaine après la fin du procès pour viols collectifs. L'audience et les réactions après le verdict avaient mis une réalité en évidence : les coupables et leurs familles n'ont pas réalisé la gravité de leurs crimes, comme si les règles de la société n'étaient pas comprises dans la cité. Alors précisément, une semaine après, le verdict a-t-il provoqué une prise de conscience ?

Le portrait oscille entre la description d'une amoralité (« comme si les règles de la société n'étaient pas comprises dans la cité »), et celle d'une moralité parallèle de la « cité » (la cité dispose de ses propres règles). L'attribution morale de la responsabilité des « tournantes » excède les quelques coupables ou suspects ayant agi « en bande » : le champ de la dénonciation morale s'étend, dépasse celui de la dénonciation juridique, et toute la « cité » est présentée comme solidaire des crimes. Dès lors, les « tournantes » ne sont pas tant un problème à elles-seules que le symptôme exemplaire d'un problème plus général : celui de « l'intégration » collective de la cité et de ses habitants à la société. Ainsi, le 16 septembre 2002, David Pujadas poursuit en lançant un second sujet :

Et au déni de la victime il faut ajouter aussi les menaces de représailles en cas de dénonciation. Elles sont de plus en plus fréquentes dans ces affaires de viol collectif. Place justement à la parole des victimes. Vous allez entendre le témoignage des parents d'une jeune fille qui a subi les mêmes types de sévices. L'affaire les a forcés à déménager deux fois.

Le thème du déménagement forcé est traité plusieurs fois dans les sujets du « 20h » – par exemple le 17 juillet 2003, ou encore le 24 octobre 2003 –, en association à deux éléments de la moralité parallèle : la loi du silence, appuyée par la pratique des représailles, et les on-dit, qui ont pour fonction de honnir la victime de viol au bénéfice des coupables. Samira Bellil témoigne, dans une interview diffusée dans le « 20h » du 24 octobre 2002 :

La peur des représailles, la peur du quand dira-t-on, la peur de... on sait que toute la cité va parler, va dire mais de toute manière c'est bien fait pour elle, elle avait rien à faire dehors, elle traînait, de toute manière c'est une meuf qui traîne... donc effectivement, on trouve pas beaucoup de... de... je sais pas si le mot réconfort est le bon mot quoi, mais en tout cas on trouve pas beaucoup d'oreilles.

La voix off du journaliste poursuit : « quelques mois plus tard, d'autres victimes des mêmes agresseurs décident Samira à porter plainte. Pour son quartier à Sarcelles, c'est une trahison ». En qualifiant l'attitude de Samira Bellil de « trahison », celle-ci peut être soustraite du quartier dont elle est originaire : sa droiture, son honnêteté et sa combativité ne démentent pas les caractéristiques morales inverses attribuées à un quartier auquel elle n'appartient plus. En somme, elle est l'exception qui confirme la règle, joue un rôle d'interface dans l'opposition entre cité et société.

Tu casses la loi du silence. C'est que... en théorie en banlieue, quand on vient d'un quartier assez chaud, comme c'était le cas pour ma part, eh ben tu encaisses les coups sans... eh ben tu encaisses les coups quoi. Et tu la ramènes pas quoi. Là, j'ai encaissé les coups, mais j'ai quand même dit à un moment donné stop.

La « cité » fait donc preuve d'une moralité rigoureusement *inverse* à celle de la « société ». Le thème de l'inversion morale est amené dès le premier reportage sur les « tournantes » (24 avril 2001), dans le témoignage d'une mère de victime, décrivant comment la « cité » parvient à rendre coupables les victimes elles-mêmes :

Oui on pouvait plus rester là-bas... de toute façon on était regardé comme si qu'on était des assassins. Parce qu'en plus c'est nous qui étions victimes et on nous regardait comme si que c'était de notre faute s'ils étaient en prison alors que je sais pas... ils avaient quand même violé ma fille.

La menace des représailles se concrétise dans la dissimulation des corps. Plans évitant le visage, victimes filmées de dos ou absentes, voix artificiellement modifiées, les procédés d'anonymisation visuelle des victimes et de leur entourage suggèrent un danger immanent à la cité. Les journalistes explicitent parfois directement les raisons de ces procédés, comme dans le reportage du 27 septembre 2003, où la victime est filmée de dos : « Elle ne montrera pas son visage. Son prénom, sa voix, ont aussi été modifiés. Car vingt ans après, Eva n'envisage toujours pas de révéler ouvertement ce dont elle a été victime : des mois de viol, puis des années de silence. »

L'exigence d'anonymat des victimes de viol est indubitablement respectable, et il est louable que les journalistes s'y plient. Mais la façon dont ceux-ci agencent l'anonymisation à d'autres procédés suggérant le danger proprement banlieusard – l'insistance permanente sur la « loi du silence », la reconstitution caméra à l'épaule du trajet menant à une cave, les plans s'attardant sur des tags accompagnés d'un commentaire les interprétant explicitement comme des marques de violence quotidienne... – excède la simple protection des victimes : elle crée un effet d'ambiance. Dans d'autres cas, les journalistes expliquent leur incapacité à obtenir des images des victimes, rendant également la suggestion d'une menace sans équivoque : « Terrorisées, les deux victimes fuient les caméras. Depuis qu'elles ont porté plainte, Tatiana et Nolwenn se cachent. » (« 20h » du 16 septembre 2003).

La construction du « décor » des « tournantes » comme opposition structurante entre « cité » et « société » se ramifie dans un prolongement postcolonial. Les mêmes tropes caractérisent le traitement des viols en Inde et au Pakistan. Dans le cas d'un viol commis dans un village pakistanais (« 20h » du 18 mars 2005), la dénonciation de l'entourage social des violeurs s'intensifie, par le passage de la dénonciation de la lâcheté complice à celle de

la scopophilie coupable¹⁷. Un climax de lâcheté est atteint : tout un village assiste au viol sans intervenir. Shanaz Bukhari, présidente d'une association de défense des droits de l'homme au Pakistan, est interviewée en ces termes :

Mukhtaran a subi ce viol collectif devant mille quatre cent à mille cinq cent personnes du village, qui sont restées à regarder la scène. Elles avaient une bonne vue, bien pornographique de ce qui se passait devant eux. Ensuite au procès, j'ai été choquée quand la cour a dit qu'elle manquait de preuves.

Dans le cas du Pakistan, l'intégration de l'entourage social dans la dénonciation morale atteint l'échelle nationale : ce n'est plus simplement le voisinage immédiat de la cité ou du village qui est inclus dans le champ de responsabilité, mais un pays entier indignant la « communauté internationale », vers laquelle la victime n'a d'autre choix que de se tourner. Les journalistes affirment ainsi que les viols collectifs au Pakistan « ultraconservateur » sont *toujours* commis sur l'ordre d'une institution locale, le « conseil du village » ou « conseil tribal » :

L'enseignante âgée aujourd'hui de trente-trois ans a su alerter la communauté internationale. Elle a même mobilisé quelques trois mille femmes, originaires de sa province, le Penjab. Des femmes qui ont bruyamment manifesté, et c'est une première dans ce Pakistan ultra conservateur, où la loi du silence entoure les viols collectifs, toujours commis sur l'ordre d'un conseil tribal, pour venger l'honneur d'un clan. En un an, quelques sept cents viols auraient été ordonnés dans ces conditions.

Les lieux du crime sont ainsi mis à distance de la « société », quoique la distanciation de l'Inde est plus nuancée et ambiguë. En Inde, le viol collectif commis sur une jeune femme, qui décèdera des suites de ses blessures, déclenche une indignation et une vague de mobilisations collectives. Ce viol est présenté comme le « viol de trop », dans une logique ne distinguant pas entre viol « ordinaire » et viol collectif. L'indignation est interprétée comme un mouvement de modernisation, comme si « un tabou était en train de tomber » (« 20h » du 24 décembre 2012) : ce traitement des manifestations est l'occasion d'insister sur un niveau de viol qui serait plus élevé que dans d'autres pays – implicitement, la France est comptée parmi ceux-ci –, véritable « fléau national ». Le présentateur plateau, Julian Bugier, commentant les manifestations, s'attend à produire un contraste, mais semble ne pas se rendre compte qu'en France aussi, « les viols sont quotidiens et restent souvent impunis » :

¹⁷ Une scopophilie similaire est dénoncée dans le cadre d'un viol commis dans la cité de la Grande Borne, à Grigny (Essonne) : « C'est ici qu'une jeune fille de quatorze ans a été violée dans un local à poubelles par trois adolescents. Ici, que des jeunes du quartier ont assisté au crime comme on vient au spectacle, avant que les agresseurs ne la ramènent chez elle, pour s'assurer de son silence. » (« 20h » du 24 avril 2001)

Oui précisément si cette indignation est si forte, c'est parce qu'en Inde les viols sont quotidiens et qu'ils restent souvent impunis. C'est un fléau national. Regardez le chiffre, il est effarant : à New Delhi, on compte un viol toutes les dix-huit heures.

Il demeure que, dans cette représentation d'une Inde à la fois archaïque et en voie de modernisation, le discours journalistique situe le progressisme sexuel comme marqueur de modernité, posée comme synonyme de l'occidentalisation. La « cité » est parallèlement représentée comme le lieu d'une misogynie intensément supérieure à la misogynie de la « société » : dans le reportage du 26 avril 2005, les « tournantes » sont inscrites dans une continuité sexiste, conférant à la misogynie banlieusarde une intensité que ne connaîtrait pas la misogynie de la « société » : « c'est le quotidien des relations entre filles et garçons qui pose problème, et il faudra plus que le nom d'une école pour que ça change ».

Mis à distance, les lieux du crime sont aussi mis en scène, et deviennent théâtre du drame. Outre la ruralité pakistanaise archaïque et la mégapole indienne inachevée, les lieux de la cité sont non seulement répétitivement mentionnés, à l'instar des mécanismes de contextualisation socio-urbaine observés dans la presse écrite – « appartement », « cave », « cage d'escalier », « local à poubelles », « RER » – mais aussi donnés à voir. Chaque mention du thème du déménagement forcé (cf. *supra*) s'accompagne de la monstration du lieu que la famille doit fuir. Les images de zones urbaines déshéritées, où dominent de hautes barres et des blocs d'habitation, constituent un *topos* fort des journaux télévisés, parfois accompagnées d'un commentaire ancrant un peu plus la « tournante » dans la banlieue : « la dalle d'Argenteuil, tous les condamnés y ont grandi » (« 20h » du 3 octobre 2002). Le reportage sur le viol de la cité de la Grande Borne, à Grigny (voir *supra*, « 20 » du 24 avril 2001), comporte ainsi des plans sur quelques graffitis sur les murs, interprétés comme le symptôme d'une violence permanente :

C'est une des cités réputées difficile de la région parisienne. La violence s'écrit sur les murs et se vit au quotidien. C'est ici qu'une jeune fille de quatorze ans a été violée dans un local à poubelles par trois adolescents.

De la même manière, le reportage du 27 septembre 2003 enchaîne des images de barres d'habitation avec celles des escaliers puis de la porte d'entrée d'une cave d'immeuble :

Evry. Quartier du chantier du coq. Eva a tout juste quatorze ans. Elle vient d'emménager dans cette cité quand elle est accostée par quatre adolescents. Quatre jeunes garçons qui vont la violer à plusieurs reprises, dans les caves des immeubles.

Caméra à l'épaule, le journaliste suit jusqu'à son seuil le trajet qui mène à la scène du crime : dans le reportage du 16 septembre 2003, un plan subjectif identique amène le téléspectateur à suivre d'étroits couloirs jusqu'à la porte d'une cave. L'effet est double : le téléspectateur revit la scène « comme s'il y était », mais cette proximité artificielle fonctionne aussi, par la conscience de la mise en scène, comme exotisation cinématographique du danger. Les lieux sont alors élaborés comme théâtre du drame, et sont tout entiers moralement et sexuellement qualifiés.

Surtout, la mise en scène de ces lieux suppose l'irruption d'acteurs. Incarnés dans des corps eux-mêmes riches de significations sociales, ils achèvent de jouer l'opposition de la société à la cité. Si l'élosion du corps par les procédés de réalisation garantissant l'anonymat des témoignages participe au déploiement d'un climat de danger, la visibilité des corps contribue à qualifier la nature de ce danger. En d'autres termes, la répartition des acteurs est racialement configurée.

Synthèse des interviewés (uniquement dans les émissions concernant des faits commis en France)				
Qualité/Racialisation	Blanc	Non-blanc	Indéfini	Total
Magistrats et avocats	14	0	0	14
Experts et militants	3	0	0	3
Policiers	2	0	0	2
Ministres	1	0	0	1
Responsables locaux (snCF, collègue)	2	0	0	2
Journalistes	1	0	0	1
Victimes	3	1	0	4
Agresseurs, accusés, acquittés	1	1	1	3
Proches des victimes	5	1	1	7
Proches des agresseurs	0	2	0	2
Voisins et indéfinis	3	9	4	16
Total	35	14	6	55

Ce tableau recense, en utilisant les catégories « blanc », « non-blanc », et « indéfini » (du fait de l'utilisation de procédés d'anonymisation journalistiques rendant encore plus difficile l'identification ethno-raciale), les personnes interviewées au cours des sujets télévisés traitant de « tournantes » commises en France (les reportages traitant de l'Inde et du Pakistan sont donc exclus). Il appelle deux précautions de lecture : 1) il convient de rappeler que toutes émissions sont systématiquement introduites par des présentateurs blancs ; 2) les voisins, agresseurs, et proches des agresseurs sont a) plus souvent masqués que les autres intervenants et b) plus souvent filmés sans être interviewés (comme les policiers) – ils sont donc sous-représentés dans ce tableau¹⁸.

Le premier et plus évident clivage oppose la blancheur des journalistes aux identités subalternes – souvent arabes et noires – des acteurs directs des « tournantes » apparaissant dans les reportages. Aucun suspect blanc n'apparaît à l'écran. Le 23 mai 2002, un jeune lycéen noir est présenté comme l'un des accusés. Le reportage montre ensuite sa mère, également noire. Le 3 octobre 2002, le reportage montre Tahar Bouamra, arabe, père de l'un des accusés nommé Mohamed. Les deux seuls proches d'agresseurs interviewés sont donc non-blancs ; ces deux figures parentales renforcent, par filiation, la perception de l'identité raciale de leurs fils. Elles renforcent aussi la représentation de l'immoralité banlieusarde : la mère du lycéen minimise le crime commis par son fils en le désignant comme une simple « bêtise », le père de Mohamed prend quant à lui ouvertement la défense de son fils et se dit convaincu de son innocence. Le « 20h » du 16 septembre 2002 montre les accusés vêtus de jogging, le visage parfois masqué, sortir un à un en passant devant les caméras, suivis par une femme portant un foulard. L'un d'eux, tête découverte, est identifiable comme arabe ; un autre, totalement masqué, lâche quelques mots en arabe, non traduits par les journalistes. La dissimulation incomplète des corps des suspects laisse parfois suffisamment d'indices pour les identifier partiellement : leurs mains à la peau noire ou brune (« 20h » du 16 septembre 2002), leurs sweats à capuche, porteurs de chaussures de sport (« 20h » du 16 septembre 2003).

La représentation des victimes n'est pas aussi univoque que celle des suspects : les prénoms (Samia, Samira) suggèrent des identités non-blanches, mais d'autres victimes – comme « Eva », blonde et blanche – dérogent à cette régularité. Comme mentionné, la figure même de Samira Bellil est à la fois exemplaire et ambiguë, extraite de la « cité » à laquelle elle ne veut plus appartenir et qu'elle « trahit ». Elle est présentée comme une femme combattante, et non pas sous les traits de la victime contrite et résignée. Le 8

¹⁸ Il est beaucoup plus difficile de procéder à un recensement similaire des personnes filmées sans être interviewées : d'une part, parce qu'elles sont beaucoup plus nombreuses, d'autre part, parce qu'elles apparaissent souvent beaucoup plus rapidement, et dans des plans plus éloignés.

septembre 2004, sa mort, des suites d'un cancer, est une occasion supplémentaire d'hommage et de compassion, redoublée quelques mois plus tard (26 avril 2005) par l'inauguration d'un centre scolaire de l'Île-Saint-Denis à son nom. Le plus fort clivage interne aux reportages n'est donc pas joué entre suspects et victimes, d'un point de vue racial, ni entre suspects, victimes, et témoins ou voisins, mais entre représentants de la « société » et représentants de la « cité ». Les autres habitants des cités sont souvent montrés relativement solidaires des suspects *et* majoritairement non-blancs. Dans le reportage du 17 juin 2006, un plan montre une assemblée en plein air de personnes très majoritairement non-blanches, alors qu'une voix off commente : « dans les quartiers concernés par l'affaire, la tension est palpable. Hier et aujourd'hui, des habitants et des proches des personnes interpellées se sont rassemblés, incrédules. » Les reportages montrent des individualités qui dérogent à cette régularité « immorale », comme les jeunes garçons interviewés dans le reportage du 26 avril 2005, mais ces exceptions ne contrebalancent jamais totalement le portrait dressé de cette collectivité. Dans le même mouvement, les voix imputant le traitement particulier des « tournantes » à une discrimination raciste sont discréditées¹⁹. Le clivage entre cité et société, le plus régulier à l'intérieur même des reportages oppose donc l'ensemble formé par les suspects, leur entourage, leur quartier, jusqu'à englober les victimes, aux représentants blancs du pouvoir institutionnel ou de l'expertise savante. Tous ces représentants, policiers, magistrats, avocats, psychologues, sociologues, encadrants pédagogiques, qui apparaissent dans les reportages répondent *systématiquement* à cette double caractéristique : ils sont blancs *et* désapprouvent sans ambiguïté les viols collectifs commis. La masculinité blanche est *protectrice*, sous les traits des policiers patrouillant sur les lieux du crime pour éviter une récidive (« 20h » du 1^{er} juin 2006, dans un train de banlieue à Lille), voire de policiers syndiqués exprimant une opinion sur le viol – par la voix d'Olivier Damien, membre du syndicat de police « Alliance », « 20h » du 17 juin 2006, ou encore celle de Nicolas Comte, membre de SGP-FO, qui regrette :

Bien sûr ça me choque en tant que policier, ça me choque en tant que citoyen. Mais en tant que policier savoir que y a des gens qui sont menacés, qui sont victimes de ce type de problème et qu'on a pas forcément la réponse adaptée et qu'on est pas en capacité de les protéger en permanence, oui bien sûr c'est choquant, c'est frustrant.

La blanchité est *justicière* – 14 avocats et avocats, tous blancs, sont interviewés –, sous les traits de Roland Esch, procureur du parquet des mineurs (« 20h » du 23 mai 2002), sous les traits des avocats Maître Isabelle Steyes (« 20h » du 24 avril 2001), Maître Blandine

¹⁹ Par exemple celle de Tahar Bouamra, père d'un suspect, faisant mine de s'interroger, au sujet de son fils : « a-t-il la malchance d'habiter à Argenteuil, du secteur de la dalle qui est mal renommé comme on dit ? » (« 20h » du 3 octobre 2002).

Lejeune et Maître Elisabeth Steyer (« 20h » du 20 février 2003), Maître Olivier Levandowski, Maître Laurent Le Mehaute (« 20h » du 17 juin 2006), Maître Cathy Richard ou encore Maître Pierre-Olivier Sur (« 20h » du 16 septembre 2002). La blancheur est experte, dans l'incarnation de Hugues Lagrange, sociologue (« 20h » du 24 avril 2001), ou de la psychologue Carole Damiani (« 20h » du 23 mai 2002). Ces acteurs blancs ont ainsi une *fonction*, quand les acteurs arabes et noirs sont interrogés, et par là réifiés, dans leur simple qualité de *voisin*. Corrélativement, la mise en scène des corps diffère selon ce clivage : les corps *fonctionnels* – à un bureau, en uniforme, en robe de magistrat – sont toujours des corps blancs, alors que les corps arabes et noirs sont des corps *oisifs et passifs*, qui ne sont filmés qu'en position d'attente, le plus souvent dans la rue.

5. Discussion et conclusions : la coproduction race/sexualité et les ressources périphériques de la race

Au total, la périodisation proposée par Mucchielli (2005) est modifiée : si le phénomène des « tournantes » débute par un premier moment essentiellement concentré entre 2001 et 2003, il connaît également un second pic en 2013. Entretemps, le terme « tournante » continue à être utilisé, quoique de façon plus ponctuelle. Relativement au corpus étudié par Mucchielli, la nouveauté représentée par la séquence de médiatisation de viols collectifs commis en Inde ou au Pakistan suggère un autre aspect de la construction des viols en réunion comme problème national : si ce sont les viols collectifs commis dans des pays « orientaux » au sens de Saïd (1978) qui constituent le socle de séquences de médiatisation, alors même que Sanday (2007) a mis en évidence la pratique de ce type de violence sexuelle dans les espaces racialement privilégiés des campus américains, alors les régularités de localisation discursive du viol collectif doivent être appréhendées dans leur structuration postcoloniale. Autrement dit, si la « tournante » désigne le viol en réunion commis dans un contexte urbain déshérité français, il semble que cet objet est construit en correspondance avec la figure du viol en réunion commis dans d'anciennes colonies de pays européens. La structure médiatique de l'objet « tournante/viol collectif » reproduit une continuité discursive entre l'ancienne colonie européenne, « orientale », et l'endo-colonie (Rigouste, 2012) de la banlieue : elle crée entre elles deux une cohérence morale et sexuelle, comme si toutes deux étaient des îlots où se produisait l'exceptionnalité du viol en réunion. Cette continuité est renforcée dans le corpus de commentaires. Le viol collectif y est thématiqué plus directement comme violence urbaine : la formulation du caractère sexuel des « tournantes » est fortement associée à sa localisation dans la « banlieue » ou dans la « cité ». La racialisation par le vecteur sexuel procède alors comme si race et identité socio-

urbaine étaient parallèles, ou confondues. En cela, elle renforce la continuité entre post-colonie et « endo-colonie » en matérialisant les rapports sociaux de race dans l'espace géographique : elle dessine une géographie mondiale et nationale du progressisme sexuel. Cette géographie a toutefois ses nuances, en particulier en ce qui concerne l'Inde, où une large part du traitement médiatique est consacrée à l'*indignation* provoquée par ces viols. Dans les journaux télévisés, la représentation de cette Inde à la fois archaïque et en voie de modernisation traduit aussi le fait que le discours journalistique situe le progressisme sexuel comme marqueur de modernité, posée comme synonyme de l'occidentalisation (Fassin, 2006).

L'analyse textuelle du corpus de dépêches et d'articles montre qu'il existe effectivement une forme de coproduction d'un discours racial et d'un discours de sexualité, mais que l'ampleur de cette coproduction est limitée, si l'on considère ces discours dans leur teneur explicite. Nous observons cette coproduction seulement dans une partie du corpus portant sur des faits commis en France, dans notre seconde classification ascendante hiérarchique – classes 7 et 8, que nous avons qualifiées d'instances de longue mise en récit. La coproduction de ces deux registres discursifs apparaît donc dans des articles dérogeant à la forme dominante de l'écriture journalistique : soit dans des articles où l'écriture journalistique stricte s'efface pour donner la parole à une analyse « experte » de la banlieue (la violence sexuelle y est alors rapportée à un type particulier de « virilité » ou de « misère sexuelle » caractérisant les jeunes hommes de banlieue), soit dans des articles où elle s'adonne à la mise en récit d'un drame personnel, et où le registre émotionnel, pathétique, est prépondérant. A un degré moins important, ou moins explicite, cette coproduction est identifiable dans les classes 9 et 10, sous la forme d'une très forte contextualisation de la « tournante » dans un contexte socio-urbain racialement situé (les banlieues défavorisées de région parisienne). Ces instances de coproduction montrent l'opportunité d'une analyse « consubstantielle » ou « coextensive » (Kergoat, 2012) de la race et de la sexualité : race et sexualité, compris comme systèmes discursifs, sont co-construits, et aboutissent à la projection d'identités qui supportent *a posteriori* une description intersectionnelle²⁰.

L'analyse du corpus de dépêches et articles mettait en évidence une structuration opposant un registre juridique froid à un registre d'indignation émotionnelle et morale, rejoignant par là des analyses classiques en sociologie des médias (Wieviorka, 1998). Au sein de cette opposition, une altération se produit dans les journaux télévisés, où le discours se caractérise, relativement à l'échantillon de presse écrite étudié, par un plus grand

²⁰ Autrement dit, le paradigme de l'intersectionnalité est inadapté à la compréhension du déploiement d'un discours racial dans le lieu de la violence sexuelle, sauf à être reconfiguré de façon processuelle (Choo et Ferree, 2010).

éloignement de l'idéal revendiqué d'objectivité et de neutralité : à l'oral, les journalistes – reporters de terrain, et *a fortiori* présentateurs plateau – adoptent plus volontiers un registre ouvertement moral. Dans les commentaires de lecteurs, les « tournantes » deviennent très explicitement l'objet d'un commentaire de nature morale et/ou politique : tout se passe comme si la *moralisation* du discours allait de pair avec l'*explicitation* de la racialisation. Ainsi, l'analyse des correspondances révèle l'imputation, chez les lecteurs, de causes familiales au drame des « tournantes », en particulier par la supposition de défaillances parentales dans l'éducation des enfants. Foucault avait montré le caractère stratégique de la famille prise comme segment d'intervention de la gouvernementalité libérale, notamment dans la mesure où c'est dans le lieu familial que se déroule la distinction raciale accomplie par le dispositif de sexualité (Foucault, 1976). Ici, la dénonciation des laxismes familiaux dans l'éducation de leurs enfants est parfois couplée – classe 5 de la classification avec les 4 premières dimensions de l'analyse des correspondances – à une dénonciation des laxismes judiciaires (classe 5), et à un débat entre internautes sur la sévérité de la peine prononcée par la justice (classe 4). Le thème du laxisme – familial, judiciaire – s'articule à deux ensembles de discussion supplémentaires. D'une part, le commentaire général sur le traitement judiciaire appelle souvent (voir la proximité entre les classes 4 et 5 de la classification sur tableau lexical entier) une critique du déclin national de la France, dont la responsabilité est attribuée au gouvernement socialiste, voire à la personne de Christiane Taubira. D'autre part, le thème du déclin réapparaît dans des connotations raciales plus explicites, soit au travers d'une anxiété relative à la dégénérescence physique et sanitaire du pays (voir la prévalence de la discussion sur la drogue dans la classe 1 de la classification sur tableau lexical entier), soit, plus marginalement, d'une dégénérescence culturelle et religieuse (voir la classe 3 et la prévalence du thème islamique, par ailleurs elle-même relativement proche de la classe 1 précédemment mentionnée).

Si l'on retient uniquement les corpus traités quantitativement, les deux registres discursifs – race et sexualité – semblent plus étroitement et plus systématiquement coproduits dans les commentaires que dans l'espace de la presse écrite. Cette transformation discursive de l'objet « tournantes » s'accompagne d'un renforcement de l'explicite général du thème racial, dans les diverses formes d'anxiété (politique, culturelle, sanitaire) relatives à un déclin national. La forme de la circulation de l'objet « tournantes », du champ officiel au champ officieux, et la variation des ressorts de la racialisation, forcent alors l'analyse de la racialisation à prendre en compte deux faits empiriques combinés : 1) l'écriture journalistique des grands quotidiens nationaux et son idéal revendiqué de distanciation, de neutralité et d'objectivité et 2) le tabou de la race et de l'ethnicité, sans

doute particulièrement en France, qui interdit de mentionner explicitement l'origine ou l'identité ethno-raciale des protagonistes médiatiques – Mbembe (2005) qualifiant ce tabou « d'impensé républicain de la race ». Dans l'examen de la racialisation, et spécifiquement de sa construction médiatique, il s'agit alors de déterminer comment on parle *autour* de ce tabou, comment le langage peut être *détourné*, comment la race en vient à être communiquée par des chemins de traverse. Au sein du corpus de dépêches et d'articles, la coproduction d'un discours racial et d'un discours de sexualité n'est qu'une des réponses à cette nouvelle interrogation : plus généralement, nous observons que c'est un ensemble de ressources discursives périphériques – la contextualisation dans une identité socio-urbaine faisant appel à un imaginaire racial, la mise en correspondance avec des viols collectifs commis dans des pays dits « orientaux », la personnalisation en une figure racialement située comme celle de Samira Bellil ou celle de Christiane Taubira, l'ajout d'un registre d'indignation émotionnelle et morale au registre juridique strict – qui permet à la formation raciale de s'opérer en dépit du tabou de la race, et d'être transmise, poursuivie et transformée dans le champ des commentaires. Cette observation nous amène à adresser deux remarques à l'encontre du concept d'intersectionnalité et de son indexation sur la notion d'identité. Dans la mesure où nous ne pouvons expliquer la construction des identités par un concept présupposant ces mêmes identités, il nous faut envisager la coproduction de *discours*, de *systèmes discursifs*, dont l'intrication est à l'origine d'identités supportant *a posteriori* une description intersectionnelle. Mais cette critique des mobilisations « routinières » du paradigme de l'intersectionnalité se double d'une seconde remarque : *a fortiori* sans doute dans le contexte français, il nous apparaît qu'il n'est pas raisonnable de mobiliser directement l'identité ethno-raciale comme rouage de la racialisation, du fait de la prégnance du tabou de la race. Il apparaît que la racialisation ne s'opère pas par la dénomination d'identités, mais par un ensemble de ressources discursives périphériques qui s'accommodent du tabou de la race, et produisent une contextualisation ethno-raciale de l'objet médiatique à la fois évidente et implicite.

Si l'écart entre la racialisation implicite de la presse écrite et explicite des commentaires peut paraître logique, considérant les caractéristiques propres de chaque corpus, reste qu'il n'est pas satisfaisant de se borner à le constater, encore moins de le déclarer *sui generis*. L'examen des journaux télévisés lui offre une explication : si la formation raciale atteint une double caractéristique d'évidence et d'implicite – à la fois tue dans la presse écrite et pourtant comprise et commentée par ses lecteurs –, c'est surtout en s'opérant dans le jeu de complémentarité entre ce que l'on donne à voir à l'œil – des personnes non-blanches dans des quartiers défavorisés et ethno-racialement mixtes – et ce

que l'on tait – le nom de la race. Wiegman (1995) relève, dans son essai *American Anatomies*, le paradoxe de la vision moderne : elle est tout à la fois construite comme sens privilégié de la modernité et objet premier des attentions critiques. Définissant les modalités culturelles par lesquelles race et genre – en l'occurrence, dans le travail de Wiegman – sont lus, dans un contexte historique donné, comme des économies de visibilité, Wiegman s'interroge sur leur conflictualité politique dans la sphère publique contemporaine²¹. En particulier, elle se demande ce que signifie l'importance des corps comme lieu principal de représentation. A cet égard, *l'incarnation* de la race sur les écrans de télévision est l'occasion de luttes politiques : l'étude de Macé (2010) confirme les spéculations de Wiegman dans le champ médiatique français. Le corps est en effet l'un des éléments inéluctables du visible, comme le remarque Guénif-Souilamas (2010), qui en fait le « visage » de la frontière²². En revanche, c'est l'élimination du corps dans le traitement médiatique des viols collectifs, permise par la quasi-exclusivité de l'écrit dans les dépêches et articles, qui participe du « tabou » de la race.

Ainsi, par son incarnation visuelle, la race modifie le sens des registres lexicaux employés. Le traitement médiatique des « tournantes » dans l'espace des journaux télévisés s'opère autant par la mise en scène des corps blancs que des corps arabes et noirs. En d'autres termes, la formation raciale s'opère par une économie de visibilité, au sens de Wiegman, caractérisée par la mise en relation hiérarchisée des corps blancs et des corps arabes et noirs, définissant dans un même mouvement les contours de la blancheur²³ et des identités raciales subalternes. Dans l'espace des journaux télévisés traitant des « tournantes », l'économie visuelle de la blancheur apparaît donc étroitement liée aux positions de pouvoir, recouvrant plusieurs éléments de la typologie dressée par Garner (2006). Garner identifie une tension (partielle) entre deux principaux modes de conceptualisation de la blancheur dans la littérature spécialisée. Chez certains auteurs (Dyer, 1997 ; McIntosh, 1988 ; Frankenberg, 1994 ; Phoenix, 1996), elle est primordialement

²¹ « What does it mean, for instance, that the visual apparatuses of photography, film, television, and video (as well as the many offshoots of computer technologies) serve as our primary public domain, our main shared context for the contestations of contemporary cultural politics? And perhaps more important, what does it mean that within these technologies, the body is figured as the primary locus of representation, mediation, and/or interpretation? » Wiegman, 1995, p. 3.

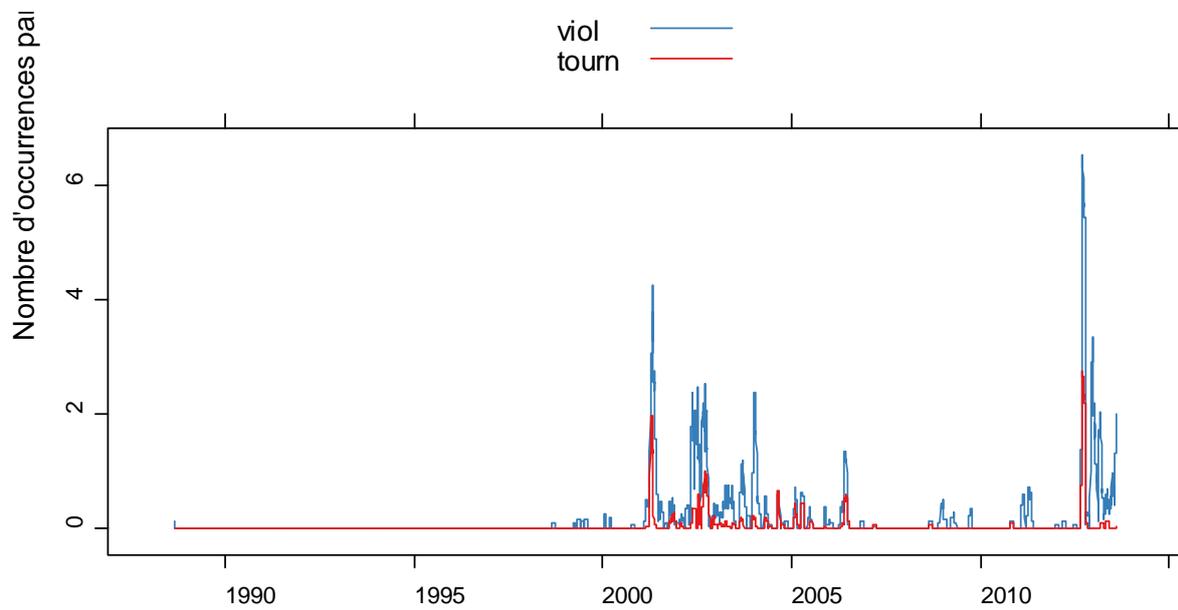
²² « Le visage récent de la colonisation interne en France, variation sur le thème constant de l'acculturation par l'éradication de l'autre, trahit les traits significatifs d'une mise à disposition de corps qui, en s'imposant dans le paysage de l'autochtonie sans y être invités, deviennent l'objet d'un tri sélectif fondé sur une alternative simple : être présentable ou être expulsable. Cette politique des corps opère au cœur d'une double dynamique politique et culturelle : établir les règles de recevabilité des nouveaux Français et entretenir une politique de la peur en alimentant la panique morale stimulée par la visibilité croissante de ces derniers. » Guénif-Souilamas, 2010, p. 218.

²³ Nous choisissons le terme « blancheur », défendue dans la critique que Kebabza (2006, p. 6), à la suite de celle d'Ezekiel (2002), adresse au terme de « blancheur », pour défendre l'utilisation alternative de « blancheur » : « Si certain-e-s chercheur-e-s emploient le mot blancheur pour traduire le mot *whiteness*, nous préférons celui de blancheur. Comme le fait remarquer Judith Ezekiel, blancheur est calqué sur le mot négritude, mouvement littéraire et artistique qui cherchait à valoriser les aspects positifs de la culture ou de l'identité noire. C'est sur ce modèle, nous rappelle J. Ezekiel, que Marie Jo Dhavernas (1978) a utilisé le mot féminité pour désigner ce féminisme qui valorisait une soi-disant "nature" féminine (qu'on a plus tard appelé différentialisme ou essentialisme). La blancheur, dans cette logique, ne pourrait être qu'une affirmation de ce qui serait positif dans une culture « blanche », ce qui est parfaitement contradictoire avec le concept développé ici. »

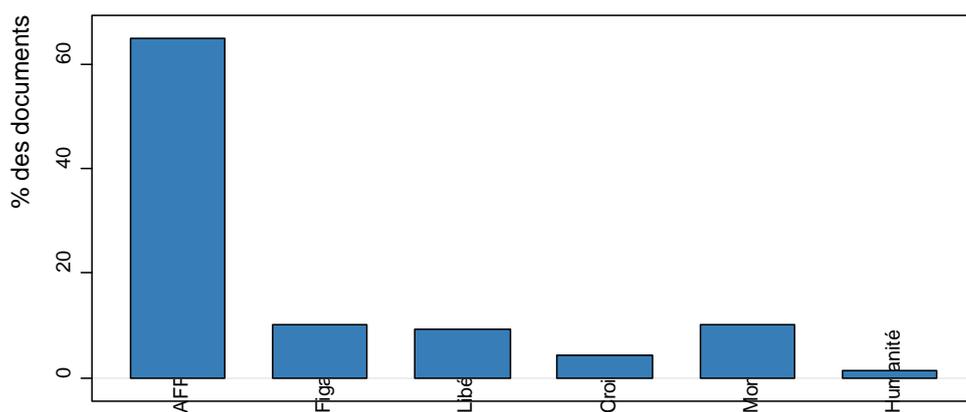
thématisée comme « absence », ou invisibilité (« *malevolent absence* »). La blancheur est une forme construite de neutralité, capable de passer inaperçue, y compris inaperçue aux yeux de ceux-là mêmes qui en sont porteurs : Frankenberg (1994) et Phoenix (1996) montrent que les Blancs n'ont pas souvent, voire rarement, conscience de leur identité raciale. Ils sont en effet capables de s'engager dans des interactions rendues non-problématiques, donc évidentes, par leur identité raciale. En revanche, Mahoney (1997) défend que la blancheur devient visible depuis la perspective des racisés. L'examen des journaux télévisés renchérit en partie à cette conceptualisation de la blancheur comme monopole de la neutralité, dans la mesure où elle n'est pas ce dont on parle : elle s'incarne dans les acteurs qui objectivent et critiquent les « tournantes », soutenus par la norme morale de la « société », jamais dans ceux qui les commettent ou les soutiennent.

De ce point de vue, dans l'espace analysé, la blancheur se superpose systématiquement à une normalité morale ; elle est typifiée dans la figure du journaliste. La construction de la blancheur comme absence ou invisibilité est l'un des produits du « tabou » de la race observé *supra*, et mentionné comme motif de prudence relatif à l'usage du paradigme de l'intersectionnalité ; il apparaît qu'elle est également l'un des chemins de traverse, des moyens détournés de produire la race en dépit de ce tabou. La blancheur peut aussi être appréhendée comme hiérarchie conditionnelle (Garner, 2006), au sens où elle s'appuie par construction sur le vecteur de *sexualité* et est l'aboutissement d'une racialisation intensément *relationnelle* : elle se superpose, sans que l'amalgame ne soit jamais explicite ni total, à la normalité morale et sexuelle ; elle est produite, sans être jamais dite, par la mise en relation hiérarchisée des lieux et des corps – société et cité, corps blancs et corps arabes et noirs – ; elle est produite comme *hégémonie*, en étant étroitement associée aux positions de pouvoir, lesquelles permettent de qualifier racialement les masculinités subalternes par leur rapport à la morale, à la sexualité et à la violence. Elle est là typique de la figure du « justicier » : responsable politique, policier, avocat, magistrat. L'auto-attribution implicite du progressisme sexuel, constatée *supra*, a ainsi deux effets : d'une part, elle fait de l'archaïsme sexuel un trait constitutif des masculinités subalternes ; d'autre part, elle contribue à invisibiliser le sexisme des masculinités blanches. D'un point de vue racial, ces fonctions sont relationnelles : identités raciales dominées et blancheur sont produites d'un même mouvement, par cette complémentarité genrée. En d'autres termes, la racialisation par le vecteur de la sexualité produit l'hégémonie blanche.

6. Annexes



Graphe 1 – Evolution temporelle des occurrences de « tournante » et « viol ».



Graphe 2 – Distribution des documents du corpus complet par source.

Résumé des axes

	Axe				
	1	2	3	4	5
Inertie (%)	2,30	1,80	1,70	1,40	1,30
Inertie cumulée (%)	2,30	4,10	5,80	7,20	8,50

Tableau 1 – Analyse des correspondances sur corpus complet.

Résumé des classes

	Classe									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nombre de documents	2	10	5	34	50	201	4	25	11	76
% des documents	0,48	2,40	1,20	8,10	12,00	48,10	0,96	6,00	2,60	18,20
Variance intra-classe	11,74	10,30	11,00	15,50	14,30	13,60	3,52	15,10	7,50	12,90

Tableau 2 – Classification ascendante hiérarchique en 10 classes sur le tableau lexical entier.

Résumé des axes

	Axe				
	1	2	3	4	5
Inertie (%)	2,30	2,10	1,70	1,40	1,40
Inertie cumulée (%)	2,30	4,40	6,10	7,50	8,90

Tableau 3 – Analyse des correspondances sur le sous-corpus « France ».

Résumé des classes

	Classe									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nombre de documents	21	63	36	51	17	86	12	29	5	9
% des documents	6,40	19,10	10,90	15,50	5,20	26,10	3,60	8,80	1,52	2,70
Variance intra-classe	2,40	10,20	4,00	6,90	5,60	6,30	1,20	5,40	0,97	3,50

Tableau 4 – Classification ascendante hiérarchique en 10 classes utilisant les 5 premières dimensions de l'analyse des correspondances du corpus restreint.

date_article	Source		
	Figaro	Monde	Sum
18/09/2012	0	126	126
20/09/2012	11	0	11
04/10/2012	20	0	20
08/10/2012	15	8	23
11/10/2012	221	161	382
12/10/2012	88	34	122
30/05/2013	0	2	2
26/06/2013	34	0	34
Sum	389	331	720

Tableau 5 – Distribution du corpus de commentaires par date et par source.

Résumé des axes

	Axe				
	1	2	3	4	5
Inertie (%)	26,00	16,00	15,00	14,00	13,00
Inertie cumulée (%)	26,00	41,00	56,00	70,00	83,00

Tableau 6 – Analyse des correspondances sur le corpus de commentaires avec agrégation des documents par date.

Résumé des axes

	Axe				
	1	2	3	4	5
Inertie (%)	1,10	0,84	0,78	0,77	0,76
Inertie cumulée (%)	1,10	1,92	2,70	3,47	4,23

Tableau 7 – Analyse des correspondances sur le corpus de commentaires.

Résumé des classes

	Classe				
	1	2	3	4	5
Nombre de documents	193	190	256	38	36
% des documents	27,1	26,6	35,9	5,3	5,0
Variance intra-classe	15,2	21,0	28,2	8,9	18,7

Tableau 8 – Classification ascendante hiérarchique en 5 classes utilisant les 4 premières dimensions de l'analyse des correspondances sur le corpus de commentaires, avec agrégation des documents par date.

Résumé des classes

	Classe				
	1	2	3	4	5
Nombre de documents	72	1	5	345	290
% des documents	10,1	0,14	0,7	48,4	40,7
Variance intra-classe	41,5	0,00	48,1	16,6	30,2

Tableau 9 – Classification ascendante hiérarchique en 5 classes sur le corpus de commentaires, utilisant le tableau lexical entier.

Bibliographie

- Becker, Howard Saul (dir.). 1966. *Social problems: a modern approach*. New York : John Wiley.
- Bellil, Samira. 2002. *Dans l'enfer des tournantes*. Paris : Denoël.
- Blumer, Herbert. 1970. « Social problems as collective behavior ». *Social Problems*, n° 18, p. 298–306.
- Brownmiller, Susan. 1978. *Le viol*. Paris : Stock.
- Burawoy, Michael. 2003. « Revisits: an outline of a theory of reflexive ethnography ». *American Sociological Review*, vol. 68, n° 5, p. 645–679.
- Choo, Hae Yeon, and Myra Marx Ferree. 2010. « Practicing intersectionality in sociological research: a critical analysis of inclusions, interactions, and institutions in the study of inequalities ». *Sociological Theory*, vol. 28, n°2, p. 129–149.
- Dhavernas, Marie Jo. 1978. « Puisque ces mystères me dépassent, feignons d'en être l'organisateur ». *La Revue d'en face*, n° 4, p. 24–29.
- Dyer, Richard. 1997. *White*. London : Routledge.
- Ezekiel, Judith. 2002. « “La Blanchité” du mouvement des femmes américain ». Conférence internationale « Ruptures, résistances et utopies ». Université de Toulouse le Mirail, 20 sept.
- Fassin, Éric. 2006. « La démocratie sexuelle et le conflit des civilisations ». *Multitudes*, vol. 26, n°3, p.123–131.
- Frankenberg, Ruth. 1994. *White women, race matters*. Madison : University of Wisconsin Press.
- Guénif-Souilamas, Nacira. 2010. « Le corps-frontière, traces et trajets postcoloniaux ». *Cahiers libres*, avril, p. 217–229.
- Kebabza, Horia. 2006. « L'universel lave-t-il plus blanc ? : “Race” , racisme et système de privilèges ». *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, n°. 14, p.145–172.
- Kergoat, Danièle. 2012. *Se battre, disent-elles...* Paris : La Dispute.
- Lebart, Ludovic, and André Salem. 1994. *Statistique textuelle*. Paris : Dunod.
- Lochak, Danièle. 1997. « La Politique de l'immigration au prisme de la législation sur les étrangers » In *Les lois de l'inhospitalité*, by Didier Fassin, Catherine Quiminal, and Alain Morice. Paris: La Découverte. <http://www.gisti.org/doc/presse/1997/lochak/politique.html>.
- Macé, Éric. 2010. « Postcolonialité et francité dans les imaginaires télévisuels de la nation ». *Cahiers libres*, avril, p. 391–402.
- Mahoney, Martha R. 1997. « Racial construction and women as differentiated actors ». In Richard Delgado et Jean Stefancic (dir.). *Critical white studies: looking behind the mirror*, p. 305–309. Philadelphia, PA : Temple University Press.
- Mbembe, Achille. 2005. « La République et l'impensé de la “race” ». *Cahiers libres*, Jan., p.137–153.
- McIntosh, Peggy. 1988. « White privilege and male privilege: a personal account of coming to see correspondences through work in women's studies ». *Wellesley College Working Paper*, n°189.

Mucchielli, Laurent. 2005. *Le scandale des "Tournantes" : dérives médiatiques, contre-enquête sociologique*. Paris : La Découverte (coll. Sur Le Vif).

Phoenix, Ann. 1997. « I'm white – So what? : the construction of whiteness for young londoners ». In Michelle Fine. *Off white. readings on power, privilege, and resistance*, p.187–197. New York : Routledge.

Rigouste, Mathieu. 2012. *La domination policière : Une violence policière*. Paris : La Fabrique.

Said, Edward Wadie. 1978. *Orientalism*. New York : Pantheon.

Sanday, Peggy Reeves. 2007. *Fraternity gang rape : sex, brotherhood, and privilege on campus*. 2nd ed. New York : New York University Press.

Spector, Malcolm et John I. Kitsuse (dir.). 2001. *Constructing social problems*. 1st ed. 1977. New Brunswick, N.J. ; London : Transaction Publishers.

Wiegman, Robyn. 1995. *American anatomies: theorizing race and gender*. Durham & London : Duke University Press.

Wieviorka, Michel. 1998. « L'influence des médias » In Michel Wieviorka *Le racisme, une introduction*, p. 113–131. Paris : La Découverte (coll. Poche/Essais).